

EMPLOI, CHÔMAGE, POPULATION ACTIVE : bilan de l'année 2010

Avec la reprise de la croissance, l'amélioration de la situation du marché du travail entamée fin 2009 s'est poursuivie tout au long de l'année 2010. L'emploi s'est accru de près de 200 000 postes en un an, après des pertes de 135 000 et 225 000 postes en 2008 et 2009.

Dans un contexte de poursuite de la progression du nombre d'actifs, avec des femmes et des seniors toujours plus présents sur le marché du travail, le taux de chômage a baissé de 0,3 point, après une hausse de 2,4 points en 2008-2009.

La moitié des créations nettes d'emploi de 2010 ont reposé sur le dynamisme de l'intérim.

Le secteur marchand hors intérim a recommencé à créer des emplois à compter du deuxième trimestre et le nombre de salariés en emploi aidé est resté stable. La proportion d'emplois sous contrat temporaire et le « sous emploi » ont continué de s'accroître.

Fin 2010, le taux de chômage s'établit à 9,3 % en métropole et à 9,7 % pour l'ensemble de la France. Pour toutes les tranches d'âge, le taux de chômage des hommes, les plus touchés par la crise de 2008-2009, a reculé en 2010, tandis que le taux de chômage des femmes de moins de 50 ans continuait d'augmenter. Par ailleurs, la proportion de chômeurs de longue durée s'est accrue en 2010.

LA MOITIÉ DES EMPLOIS PERDUS PENDANT LA CRISE ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉS À LA FIN 2010

200 000 emplois supplémentaires en 2010

L'emploi total est reparti à la hausse au quatrième trimestre 2009 (+42 000 postes selon les estimations de l'Insee) après six trimestres consécutifs de baisse (-462 000 postes du 2^e trimestre 2008 au 3^e trimestre 2009) [1] (encadré 1). Sur l'ensemble de l'année 2010, 198 000 emplois ont été créés en France métropolitaine, soit une croissance annuelle de 0,8 % (tableau 1). Le rythme des créations d'emplois a été plus soutenu aux 2^e et 3^e trimestres 2010 (+64 000 puis +67 000 postes), qu'en début et fin d'année (respectivement +38 000 et +30 000 postes aux 1^{er} et 4^e trimestres). Fin 2010, l'économie française retrouve ainsi un niveau d'emploi proche de celui qui prévalait fin 2008, inférieur cependant de 220 000 postes au pic d'emploi observé au premier trimestre 2008. Entre la fin du 3^e trimestre 2009 et la fin 2010, c'est un peu plus de la moitié des emplois perdus pendant la crise qui ont été regagnés.

La progression de l'emploi total a été inférieure en 2010 à ce qu'elle avait été dans les périodes conjoncturelles favorables de la fin des années quatre-vingt-dix (+500 000 postes par an en moyenne de 1997 à 2000) et du milieu des années 2000 (+325 000 postes en moyenne en 2006 et 2007), mais supérieure

au rythme moyen des années 2001 à 2005 (+135 000 postes par an en moyenne).

L'emploi s'ajustant en général avec délai aux variations de l'activité économique, le redémarrage de l'emploi a eu lieu quelques trimestres après celui de l'activité. Cependant, comparativement à la baisse de l'activité (recul de 3,9 % du PIB entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009), la baisse de l'emploi pendant la crise de 2008-2009 a été plus faible que pendant la récession de 1992-1993 (pertes d'emplois comparables pour un recul de 1,1 % du PIB entre le 1^{er} trimestre 1992 et le 1^{er} trimestre 1993) et le ralentissement de 2001-2002 [2]. Cette évolution comparativement favorable de l'emploi traduit pour autant une évolution plus défavorable de la productivité du travail pendant la crise de 2008-2009 : la valeur ajoutée par emploi dans les secteurs marchands non agricoles a en effet baissé de 3,5 % du 1^{er} trimestre 2008 au 1^{er} trimestre 2009, tandis qu'elle avait seulement stagné en 1992 et que la baisse s'était limitée à 1,0 % en 2001. En 2009 et en 2010, des gains de productivité ont bien été enregistrés (+0,8 % du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010), mais sans véritable rattrapage contrairement ce qui avait été observé lors des deux cycles précédents. Au total, au 4^e trimestre 2010, la productivité ne dépasse pas le niveau observé avant la crise, alors que dans les mêmes délais, les gains étaient de près de 4 % après la récession de 1992-1993 (graphique 1).

En 2010, les créations d'emplois sont dues principalement à l'emploi salarié du secteur marchand non agricole qui a créé 141 000 postes au cours de l'année (+0,9 %). Le secteur marchand a créé des emplois tout au long de l'année, à un rythme graduellement plus rapide [3].

L'emploi salarié non marchand est moins sensible aux cycles conjoncturels. Si ce secteur a peu subi la baisse d'activité survenue au printemps 2008, il a été ensuite moins dynamique en période de reprise. Après avoir créé 88 000 postes en 2009

d'après l'Insee, le secteur non marchand est resté créateur d'emplois en 2010 (+47 000), se rapprochant du rythme des créations de 2008 (+38 000).

Les créations d'emploi ont reposé pour moitié sur le dynamisme de l'intérim

L'intérim avait été jusqu'au début 2009 le principal vecteur de l'ajustement du marché du travail au repli de l'activité économique. Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009, l'intérim avait enregistré des pertes historiques avec 235 000 intérimaires en moins en un an (-35 %). Le rebond de l'intérim, intervenu à la mi-2009, s'est poursuivi en 2010 à un rythme soutenu et assez régulier [4]; le nombre d'intérimaires a progressé ainsi de 97 000 au cours de l'année, soit +20 % (graphique 2). Le volume d'intérim en équivalents-emplois à plein temps a augmenté au même rythme que le nombre d'intérimaires. En fin d'année, on compte 593 000 intérimaires - soit un emploi salarié sur quarante - mais encore 80 000 intérimaires de moins que début 2008.

Avec près de 100 000 postes supplémentaires en 2010, l'intérim a contribué à la moitié de la progression de l'emploi total et aux deux tiers de celle de l'emploi salarié du secteur marchand.

Cette progression de l'intérim a concerné l'ensemble des secteurs économiques, mais a été beaucoup plus vive dans l'industrie. Alors que le nombre d'intérimaires du secteur avait chuté pendant la crise, étant presque divisé par deux entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, il a fortement rebondi depuis, regagnant près des deux tiers de ses postes à la fin 2010 (+105 000) entre le premier trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Au cours de l'année 2010, la progression a été de 34 % (+69 000 postes).

En 2010, le nombre d'intérimaires travaillant dans le tertiaire et surtout dans la construction a aug-

Tableau 1 • Évolution de l'emploi total

Données en fin d'année et fin de trimestre corrigées des variations saisonnières, volumes en milliers, glissements en milliers et en %

	Niveau	Glissement annuel (milliers)			Glissement annuel (%)			Glissement trimestriel (milliers)			
	fin 2009	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4
Emploi total	26 035	-134	-227	198	-0,5	-0,9	0,8	38	64	67	30
Emploi salarié agricole	219	-14	-2	-10	-6,1	-1,1	-4,6	-3	-3	-3	-3
Emploi salarié du secteur marchand non agricole	15 880	-173	-332	141	-1,1	-2,0	0,9	18	39	36	48
dont industrie	3 353	-76	-171	-61	-2,1	-4,9	-1,8	-27	-16	-15	-3
construction	1 439	9	-46	-12	0,6	-3,1	-0,9	-3	-2	-3	-4
tertiaire essentiellement marchand	11 088	-106	-115	215	-0,9	-1,0	1,9	48	58	54	55
dont intérim	495	-135	-18	97	-20,8	-3,5	19,6	30	24	20	23
Emploi salarié non marchand	7 545	38	88	47	0,5	1,2	0,6	18	22	29	-21
Emploi non salarié	2 391	16	20	20	0,7	0,8	0,8	5	5	5	5
<i>Emploi concurrentiel</i>	17 751	-139	-283	190	-0,8	-1,6	1,1	27	47	62	54

Concepts : nombre de personnes ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine précédant la fin du trimestre ; l'emploi concurrentiel est constitué de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole et de la partie privée de l'emploi salarié non marchand.

Remarque : les estimations 2009 et 2010 seront revues en septembre 2011 ; pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut légèrement différer du total affiché.

Lecture : 26 035 000 personnes occupaient un emploi fin 2009 ; on en compte 198 000 en plus fin 2010 (+0,8 %). Au cours du 4^e trimestre 2010, il y a eu 30 000 créations nettes d'emplois.

Champ : France métropolitaine.

Source : estimations d'emploi pour 2008 et 2009 ; en 2010, estimations pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture et prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non salariés et le secteur public, Insee.

menté moins rapidement que dans l'industrie (respectivement +13 %, soit +22 000 postes et +6 %, soit +6 000 postes). Du 1^{er} trimestre 2008 au 1^{er} trimestre 2009, la contraction de l'intérim avait été beaucoup moins marquée dans ces deux secteurs que dans l'industrie (respectivement -25 % et -20 %).

Retournement de l'emploi marchand hors intérim

Le secteur tertiaire marchand hors intérim, qui est habituellement le principal moteur du dynamisme de l'emploi marchand pendant les périodes de croissance, est reparti à la hausse en 2010 (+118 000 postes) après avoir enregistré des pertes nettes d'emploi en 2009 (-97 000 postes) (tableau 1).

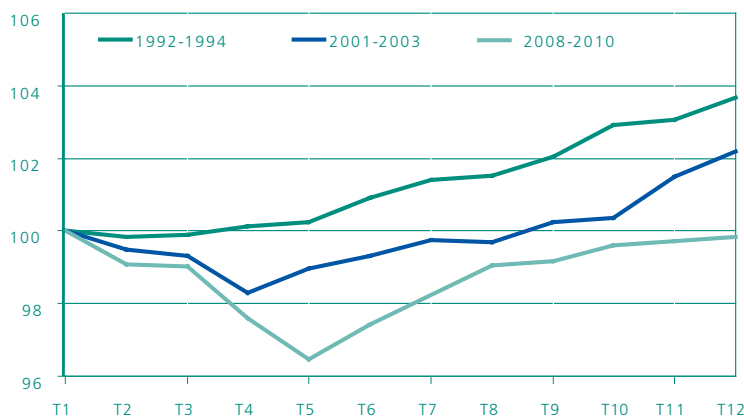
Hors intérim, l'industrie est revenue en 2010 à un rythme de pertes d'emplois proche de ce qui prévalait avant la crise, ce secteur perdant tendanciellement des emplois depuis le début des années 2000 y compris lors des périodes de reprise de l'activité: -61 000 postes en 2010 (-1,8 %), après -171 000 en 2009 et -76 000 en 2008. L'amélioration de la conjoncture de l'emploi dans l'industrie en 2010 est encore plus manifeste si l'on réintègre dans ce secteur les intérimaires effectuant une mission dans l'industrie. Y compris intérimaires, l'emploi industriel augmente légèrement en 2010 (+8 000 postes) après deux années de forte baisse (-179 000 postes en 2009 et -169 000 en 2008), ce qui ne s'était pas produit depuis 2000.

La construction a subi les effets de la contraction de l'activité plus tardivement: l'emploi dans ce secteur a baissé seulement à partir de la fin 2008. Hors intérim, ce secteur a continué de perdre des emplois jusqu'à la fin 2010: -12 000 postes en 2010 (-0,9 %), après -46 000 emplois en 2009 (-3,1 %). Si l'on tient compte des intérimaires en mission dans la construction, la contraction de l'emploi est deux fois moindre en 2010 (-6 000 postes). Le cycle économique du secteur de la construction apparaît en décalage en comparaison des autres secteurs d'activité.

Au total, hors intérim, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole a diminué au premier tri-

Graphique 1 • **Évolution de la productivité par tête dans les secteurs marchands non agricoles pendant les crises de 1992-1993, 2001-2002 et 2008-2009**

Indices trimestriels, base 100 aux premiers trimestres 1992, 2001 et 2008, données corrigées des variations saisonnières



Concept : productivité par tête = valeur ajoutée/personnes en emploi.

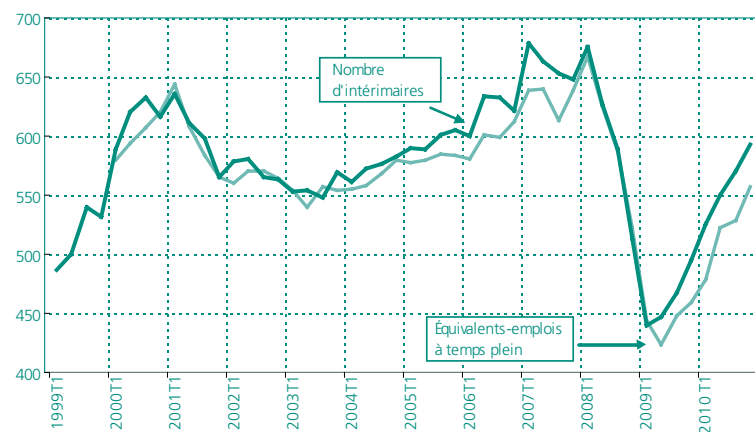
Remarque : pour être comparable à la valeur ajoutée, l'emploi est appréhendé en moyenne trimestrielle ; il est calculé comme la demi-somme de l'emploi à la fin du trimestre considéré et du trimestre précédent, ce qui a pour conséquence de lisser les évolutions présentées dans le tableau 1.

Lecture : la productivité par tête a baissé de 3,5 % entre les 1^{er} trimestres 2008 et 2009.

Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles.

Graphique 2 • **Nombre d'intérimaires en fin de trimestre et volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein**

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières, en milliers



Concept : le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein sur le trimestre est le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées du trimestre considéré.

Lecture : à la fin du 4^e trimestre 2010, on compte 593 000 intérimaires ; sur le trimestre le volume de travail réalisé par les intérimaires a représenté l'équivalent de 554 000 emplois en équivalent emploi à temps plein.

Champ : France métropolitaine.

mestre 2010 avant de se redresser aux trois trimestres suivants [5]: -13 000 au 1^{er} trimestre, +15 000 au 2^e, +16 000 au 3^e trimestre, et +26 000 au dernier trimestre 2010.

Stabilité du nombre de salariés en emploi aidé dans les secteurs marchand et non marchand

En 2010, dans une conjoncture de reprise encore fragile, le nombre d'entrées en emploi marchand aidé a augmenté (+17 000) (tableau 2). La stagnation des entrées en alternance (+2 000) et le léger ralentissement des entrées en contrats aidés hors alternance (-4 000) ont été plus que compensés par la croissance des entrées dans les autres dis-



Source : Insee.



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

LES OUTILS CONJONCTURELS

Le suivi de l'emploi repose sur les « estimations d'emploi ». Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative : données des Urssaf, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole, du fichier de paie des agents de l'État... De ces sources sont déduits un niveau de référence annuel et des indices trimestriels d'évolution de l'emploi.

Depuis septembre 2009, les estimations d'emploi annuelles servant de niveau de référence sont estimées avec le dispositif ESTEL (estimations d'emploi localisées) par département, région, statut et secteurs d'activité. Les estimations des effectifs salariés s'appuient sur les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dites « grand format » qui incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs. Pour les non salariés, ce sont les données des Urssaf et de la Mutualité sociale agricole qui sont utilisées. Les chiffres de fin 2010 n'étant pas disponibles au moment de la réalisation de cette publication, l'hypothèse a été faite d'une évolution comparable des effectifs non salariés en 2010 à ce qu'elle était pour l'année 2009 (+20 000). Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multi-activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi qui sert de référence.

Les évolutions trimestrielles de l'emploi mobilisent les données des Urssaf et celles de Pôle emploi sur les missions d'intérim.

L'utilisation trimestrielle des sources administratives repose sur une hypothèse de stabilité de la pluriactivité et permet de ventiler les évolutions de l'emploi par secteurs d'activité. Ces « estimations d'emploi » sont utilisées dans les Notes de conjoncture de l'Insee, et constituent la référence en matière de suivi conjoncturel de l'emploi. Elles alimentent enfin la comptabilité nationale.

Le suivi du chômage se fonde sur l'enquête Emploi de l'Insee, seule source statistique permettant de mesurer le chômage « au sens du Bureau international du travail ». Depuis septembre 2007, les données infra-annuelles utilisées proviennent uniquement de l'enquête Emploi et non plus, comme auparavant, des statistiques mensuelles de la Dares et de Pôle emploi calées sur l'enquête Emploi. L'enquête Emploi est effectuée tout au long de l'année auprès des ménages « ordinaires » : les personnes vivant en collectivité (foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, maisons de retraite) ne sont pas interrogées. L'échantillon était formé de 45 000 logements chaque trimestre jusqu'en 2008, soit environ 70 000 individus répondants. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement pour aboutir à la mi-2010 à une augmentation de 50 %. Les résultats sont publiés en moyenne sur chaque trimestre. Comme toutes les enquêtes, l'enquête Emploi porte sur un échantillon restreint de la population, et ses estimations comportent une marge d'erreur. Cependant, cela n'empêche pas l'utilisation des résultats de l'enquête pour une lecture conjoncturelle des évolutions du marché du travail.

Les concepts pour l'âge et pour l'activité des stagiaires retenus dans cette publication sont les nouveaux concepts adoptés par l'Insee à partir de 2011 et appliqués rétrospectivement depuis 2003. Ces nouveaux concepts sont conformes aux recommandations d'Eurostat. Comme c'était déjà le cas dans les autres publications de la Dares, l'âge retenu est désormais celui atteint au moment de l'enquête, et non plus en fin d'année. Le statut d'activité d'un stagiaire dépend maintenant de sa rémunération et non plus de la nature de son stage. Ces changements peuvent modifier les indicateurs en niveau, notamment sur certaines tranches d'âge, mais influent très peu sur leurs évolutions.

La population active au sens de la Comptabilité nationale est la somme de ces deux agrégats : l'emploi et le chômage. Son évolution se décompose en plusieurs éléments modélisables. Le premier dépend des tendances démographiques (évolution du nombre de personnes en âge de travailler selon l'âge) et de celles des comportements d'activité (taux d'activité tendanciels par sexe et âge). Le deuxième correspond aux adaptations à court terme de ces variations (intégration des données les plus récentes et effets de flexion conjoncturels). Les effets de flexion sont ainsi une mesure de l'incidence des évolutions conjoncturelles du marché du travail sur la population active : des inactifs rejoignent la population active quand le marché du travail s'améliore (effets d'appel) ou la quittent quand il se dégrade (effets de découragement). La troisième composante de la modélisation de la population active résulte des effets des politiques publiques visant à lutter contre le chômage (stages, formations des demandeurs d'emploi, etc.), qui peuvent jouer via leur impact sur la population active. Enfin, il reste un résidu, qui reflète le fait que les fluctuations de court terme ne sont pas toujours modélisables par des déterminants tendanciels ou conjoncturels, et que les variables utilisées, de sources différentes, sont soumises à de l'incertitude statistique. Le résidu est de moyenne nulle sur le long terme.

positifs d'exonérations destinés au secteur marchand (+19 000). En 2010, le contrat unique d'insertion (CUI) s'est substitué en France métropolitaine aux quatre contrats aidés issus de la loi de cohésion sociale. Ce nouveau contrat prend la forme d'un contrat initiative emploi dans le secteur marchand (CUI-CIE) et d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le non-marchand (CUI-CAE) (encadré 2). Les 50 000 embauches en CUI-CIE initialement prévues par la Loi de finances initiale pour 2010 ont été rapidement réalisées, le rythme des embauches s'avérant élevé au 1^{er} semestre 2010 dans la lignée du haut niveau d'embauches en CIE qui avait prévalu en 2009 [6]. En cours d'année, une enveloppe complémentaire de CUI-CIE a été financée dans le cadre

du plan « rebond vers l'emploi », destinée en priorité aux chômeurs arrivant en fin de droits, en particulier aux jeunes. Les aides financières à l'embauche d'apprentis et de jeunes en contrat de professionnalisation ont quant à elles été prolongées jusqu'à la fin 2010 [7]. Les entrées dans les autres dispositifs destinés au secteur marchand se sont globalement accrues, malgré la réduction des embauches bénéficiant d'exonérations ciblées sur certains territoires : davantage de chômeurs créateurs d'entreprise ont bénéficié d'une aide et, dans une moindre mesure, les recrutements ont été plus nombreux dans le secteur de l'insertion par l'activité économique.

La hausse globale des entrées en emploi marchand aidé n'a toutefois pas permis de compen-

Tableau 2 • Évolution des entrées et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

En milliers, données corrigées des variations saisonnières pour le nombre de bénéficiaires

	Entrées				Nombre de bénéficiaires en fin d'année			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Emploi marchand aidé	791	721	759	776	1 109	1 027	997	980
dont contrats aidés du secteur marchand hors alternance	166	62	117	113	224	125	96	66
dont contrats en alternance.....	439	468	425	427	594	603	572	568
Emploi non marchand aidé	364	276	359	375	248	184	241	254
Emploi aidé total	1 156	998	1 118	1 151	1 357	1 211	1 237	1 234

Note : l'emploi marchand aidé comprend les contrats aidés du secteur marchand hors alternance [contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI-CIE), contrat initiative emploi (CIE), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA) et soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)], les contrats en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage), les autres exonérations (dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), zones de redynamisation urbaine (ZRU), zones franches urbaines (ZFU)), l'insertion par l'activité économique, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) et l'accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, congés de conversion, préretraite progressive).

L'emploi non marchand aidé correspond aux contrats aidés du secteur non marchand (contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI-CAE), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), emplois jeunes, contrat emploi consolidé (CEC)).

Les entrées correspondent aux entrées totales (entrées initiales + reconductions de contrats).

Champ : France métropolitaine.

Source : ASP (Agence des services et de paiement) et Dares ; traitement Dares.

Tableau 3 • Part des jeunes et des seniors dans les entrées et le nombre de bénéficiaires de contrats aidés

En %

Part des...	Entrées				Nombre de bénéficiaires en fin d'année			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
...seniors en contrats aidés du secteur marchand	3,2	3,8	4,5	3,8	6,5	4,8	3,1	1,7
...jeunes en contrats aidés du secteur marchand.....	84,5	85,8	83,8	84,7	86,8	89,0	89,4	91,2
...seniors en contrats aidés du secteur non marchand.....	16,9	20,7	20,1	19,1	17,5	21,7	20,8	20,8
...jeunes en contrats aidés du secteur non marchand	25,1	20,6	24,9	27,6	23,7	18,8	24,2	27,3
...seniors dans l'ensemble des contrats aidés	8,4	9,6	10,7	10,1	9,0	8,1	7,7	7,1
...jeunes dans l'ensemble des contrats aidés	62,2	63,5	60,4	61,3	72,4	75,1	72,5	73,2

Note : les contrats aidés du secteur marchand regroupent : le contrat initiative emploi (CIE), le contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), le soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE), les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage, tandis que ceux du secteur non marchand comprennent le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), le contrat d'avenir (CAV), les emplois jeunes et le contrat emploi consolidé (CEC).

Lecture : en 2007, les seniors (de 50 ans et plus) représentent 3,2 % des entrées en contrats aidés du secteur marchand tandis que les jeunes (de moins de 26 ans) en représentent 84,5 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : ASP et Dares ; traitement Dares.

Tableau 4 • Part de l'emploi en contrats aidés dans l'emploi total des jeunes et seniors

En %

...Part des contrats aidés...	2007	2008	2009	2010
...marchands dans l'emploi des seniors	0,9	0,6	0,3	0,2
...marchands dans l'emploi des jeunes	25,2	23,3	22,3	21,3
...non marchands dans l'emploi des seniors	0,7	0,6	0,8	0,8
...non marchands dans l'emploi des jeunes.....	1,8	1,1	2,0	2,5
...dans l'emploi des seniors.....	1,6	1,2	1,1	1,0
...dans l'emploi des jeunes	26,9	24,3	24,4	23,7
...dans l'emploi total	4,3	3,7	3,7	3,6

Lecture : en 2007, les contrats aidés marchands représentent 0,9 % de l'emploi des seniors (de 50 ans et plus) et 25,2 % de l'emploi des jeunes (de moins de 26 ans).

Champ : France métropolitaine.

Source : ASP et Dares, enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

ser l'augmentation des sorties (en particulier, celles des précédents dispositifs comme le CIE ou les contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA)). Au total, le nombre de bénéficiaires en fin d'année d'un emploi aidé dans le secteur marchand a légèrement diminué en 2010 (-17 000, soit -1,7 %).

Dans le secteur non marchand, les entrées en contrat aidé ont continué d'augmenter en 2010 (+16 000), dépassant le précédent point haut atteint en 2007. Les moyens financiers affectés aux contrats aidés du secteur non marchand, prévus initialement en baisse par rapport à 2009 en raison de la reprise attendue au second semestre, ont été revus à la hausse à partir de juillet 2010 dans le cadre du plan « rebond vers l'emploi »(1). Les entrées dans le nouveau CUI-CAE ont été supérieures aux sorties de contrats aidés non marchands (premières sorties de CUI-CAE et sorties

des précédents CAE et contrats d'avenir (CAV)). Le nombre de bénéficiaires d'un emploi non marchand aidé s'est ainsi accru en 2010 : +13 000, soit +5 % après +31 % en 2009. Au total, le nombre d'emplois aidés marchands et non marchands est resté stable en 2010.

Hausse de la part des contrats aidés non marchands dans l'emploi des jeunes en 2010

Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient très majoritairement des contrats en alternance, contrats qui représentent un peu plus de la moitié de l'ensemble des entrées en emploi aidé du secteur marchand. Les moins de 26 ans représentent ainsi 85 % de l'ensemble des embauches en contrat aidé du secteur marchand en 2010, alors

(1) Néanmoins, le taux de prise en charge du CUI-CAE a été revu à la baisse passant de 90 % au premier semestre 2010 à 80 % au second semestre.

que seuls 4 % des embauches concernent des personnes âgées de 50 ans ou plus (tableau 3). Après avoir augmenté en 2009, la part des seniors dans les entrées en contrats aidés du secteur marchand a diminué en 2010 au profit de celle des jeunes. Cette évolution n'est pas liée au poids de l'alternance, qui est resté stable entre 2009 et 2010. Hors alternance, les jeunes sont en effet encore plus nombreux en 2010 qu'en 2009 dans les entrées en contrats aidés marchands (48 % contre 44 %), du fait, notamment, du maintien du ciblage du CUI-CIE sur les jeunes.

Dans le secteur non marchand, les proportions de jeunes et de seniors dans les embauches en contrats aidés sont respectivement de 28 % et 19 % en 2010. La part des seniors dans les embauches en contrat aidé du secteur non marchand a diminué légèrement entre 2009 et 2010, tandis que celle des jeunes a augmenté de 3 points. Les embauches de jeunes en CAE par les collectivités territoriales et les associations pour une durée d'au moins un an se sont notamment poursuivies en 2010 et étendues à tous types d'employeurs. Ces embauches ont pour objectif de faciliter les transitions du secteur non marchand vers le secteur marchand grâce à des périodes d'immersion (programme « CAE passerelle »).

Seul un senior en emploi sur cent est en emploi aidé en 2010 alors que près d'un quart des emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans bénéficie d'une aide de l'État [8], essentiellement dans le secteur marchand et principalement en alternance (tableau 4). Sur la période 2007-2010, la part des contrats aidés dans l'emploi des jeunes et des seniors a eu tendance à se réduire, du fait de la diminution du nombre total

de salariés en contrat aidé marchand (CIE, CIRMA, SEJE, apprentissage et contrat de professionnalisation). Après avoir baissé entre 2007 et 2008 suite à la réduction globale des entrées en CAE et CAV, la proportion de contrats aidés non marchands dans l'emploi des jeunes et des seniors, s'est accrue entre 2008 et 2010, sans toutefois compenser l'évolution observée dans le secteur marchand.

Taux d'emploi : progression pour les seniors et les jeunes hommes, baisse pour les femmes adultes

En lien avec la reprise de l'emploi, le taux d'emploi des 15-64 ans (mesuré au sens du Bureau international du travail (BIT)) (encadré 3) a augmenté de 0,1 point entre le 4^e trimestre 2009 et le 4^e trimestre 2010, pour atteindre 63,8 % (tableau 5). La hausse a été marquée pour les hommes (+0,4 point) tandis que le taux d'emploi des femmes a diminué légèrement (-0,2 point). Les hommes sont en effet plus présents dans les secteurs qui avaient été les plus touchés par la crise en 2009 et dont la conjoncture s'est améliorée en 2010 : l'industrie, la construction et l'intérim.

Le taux d'emploi des seniors âgés de 55 à 64 ans s'élève à 40,1 % fin 2010. Leur taux d'emploi « sous-jacent », indicateur qui corrige les effets de structure démographique, a progressé continûment depuis 2001 [9] : il a gagné encore +1,9 point au cours de l'année 2010, pour les hommes comme pour les femmes. Le taux d'emploi des adultes de 25 à 49 ans s'est stabilisé pour les hommes et a baissé de 0,5 point pour les fem-

Tableau 5 • Taux d'emploi par sexe et âge

Données en moyenne annuelle et trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %

	2003	2006	2008	2009	2010	2008 T1	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4
Ensemble 15 à 64 ans	63,9	63,6	64,8	64,0	63,8	64,9	63,7	63,9	63,9	63,9	63,8
15 à 24 ans	31,0	29,8	31,4	30,6	30,3	31,8	30,1	30,5	30,7	29,8	30,2
25 à 49 ans	81,1	81,6	83,6	82,3	81,9	83,5	81,9	82,0	82,0	82,0	81,7
50 à 64 ans	53,3	53,2	53,2	53,4	53,9	53,0	53,2	53,6	53,7	54,1	54,1
dont : 55 à 64 ans	37,0	38,1	38,2	38,9	39,7	37,9	39,0	39,2	39,4	40,1	40,1
55 à 64 ans (sous-jacent)	32,9	34,3	36,0	37,5	39,1	35,4	37,8	38,2	38,7	39,5	39,7
Hommes 15 à 64 ans	69,9	68,9	69,5	68,3	68,1	69,5	67,8	68,1	68,1	68,2	68,2
15 à 24 ans	34,4	33,4	34,4	32,7	33,4	34,9	32,6	33,1	33,8	32,9	33,8
25 à 49 ans	88,4	88,4	89,7	87,9	87,3	89,5	87,1	87,4	87,2	87,4	87,1
50 à 64 ans	58,7	57,0	56,7	57,0	57,4	56,5	56,9	56,9	57,2	57,6	57,7
dont : 55 à 64 ans	40,9	40,5	40,6	41,5	42,1	40,3	41,6	41,5	42,0	42,4	42,5
55 à 64 ans (sous-jacent)	36,2	36,4	38,3	39,8	41,4	37,8	40,3	40,5	41,2	41,8	42,2
Femmes 15 à 64 ans	58,2	58,6	60,2	59,9	59,7	60,4	59,6	59,8	59,8	59,7	59,4
15 à 24 ans	27,7	26,3	28,3	28,3	27,2	28,6	27,6	27,9	27,5	26,7	26,6
25 à 49 ans	74,1	75,0	77,6	76,8	76,7	77,7	76,9	76,8	76,9	76,8	76,4
50 à 64 ans	48,1	49,6	49,8	50,0	50,6	49,7	49,7	50,4	50,4	50,9	50,7
dont : 55 à 64 ans	33,3	35,8	35,9	36,6	37,4	35,6	36,6	37,0	36,9	37,9	37,8
55 à 64 ans (sous-jacent)	29,8	32,3	33,9	35,2	36,8	33,2	35,4	36,1	36,4	37,4	37,4
Taux d'emploi en équivalents-emplois à temps plein											
Ensemble 15 à 64 ans	59,7	59,2	60,5	59,7	59,4	60,5	59,2	59,4	59,5	59,4	59,4
Hommes 15 à 64 ans	68,3	67,2	67,9	66,6	66,2	67,8	66,1	66,2	66,3	66,2	66,3
Femmes 15 à 64 ans	51,3	51,6	53,4	52,9	52,8	53,4	52,5	52,8	52,8	52,8	52,8

Source : enquêtes Emploi 2003-2010, Insee.

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, 40,1 % des 55-64 ans sont en emploi. Si l'ensemble des générations qui composent la tranche d'âge était de taille équivalente, le taux d'emploi serait de 39,7 % (taux sous-jacent). Le volume de travail fourni par les 15-64 ans représente 59,4 % du volume qui serait réalisé si toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans travaillaient à temps plein.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)

À l'issue du « Grenelle de l'insertion », le gouvernement a souhaité poursuivre la simplification et la rationalisation des contrats aidés. La loi généralisant le revenu de solidarité active (loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008) a ainsi abrogé les contrats d'avenir (CAV) et les contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) qui étaient réservés aux allocataires de minima sociaux et créé un contrat unique d'insertion (CUI) qui prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non marchand et celle d'un contrat initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand.

Les règles encadrant le CUI

La conclusion d'un CUI est subordonnée à la signature d'une convention individuelle tripartite entre l'employeur, le salarié et l'État ou le Conseil Général selon les publics concernés (1), contrairement aux anciens contrats conclus entre l'employeur et le prescripteur uniquement. Dans les faits, c'est le prescripteur du contrat qui signe la convention pour l'État ou le Conseil Général (si ce dernier a choisi de déléguer la prescription) : il peut s'agir de Pôle emploi ou d'un autre organisme du Service Public de l'Emploi.

Contrairement aux CAE et aux CAV conclus obligatoirement à durée déterminée, le CUI-CAE peut être à durée déterminée ou indéterminée ; de même, la durée du contrat de travail (comprise entre 6 et 24 mois sauf dérogations) et le nombre d'heures hebdomadaires (qui peut varier entre 20 et 35 heures) sont plus modulables que pour le CAV. Les allocataires de minima sociaux bénéficient sous certaines conditions de prolongations au-delà de la durée maximale des conventions. C'est également le cas des travailleurs handicapés.

L'aide financière à l'employeur est, comme dans le cas de l'ancien CIE et de l'ancien CAE, fixée à respectivement 47 % et 95 % du Smic brut par heure travaillée dans la limite de 35 heures, aide à laquelle s'ajoutent des exonérations de cotisations sociales employeurs spécifiques dans le secteur non marchand. Cette aide est financée par l'État, sauf dans le cas des allocataires du RSA pour lesquels le département participe au financement.

Enfin, le CUI comporte plusieurs innovations en matière d'accompagnement pour favoriser l'accès à un emploi durable :

- la possibilité pour l'employeur de prévoir, par avenant, une période d'immersion auprès d'un autre employeur ;
- un renforcement des actions d'accompagnement professionnel par la désignation, dans la convention, d'un référent par le prescripteur et d'un tuteur par l'employeur ;
- la subordination de la signature d'une nouvelle convention individuelle par l'employeur au bilan préalable des actions d'accompagnement et des actions visant à l'insertion durable des salariés mises en place pour les salariés entrés en contrats aidés les années antérieures ;
- la subordination du renouvellement de la convention pour un salarié donné à l'évaluation des actions réalisées au cours du contrat en vue de favoriser l'insertion durable de ce salarié ;
- l'obligation pour l'employeur de délivrer au salarié une attestation d'expérience professionnelle à l'issue de son contrat.

Quelques caractéristiques des CUI signés en 2010

Tableau A • Comparaison des caractéristiques des CUI signés en 2010 et des contrats aidés issus de la loi de cohésion sociale

En %

Secteur non marchand	CAE+CAV	CAE+CAV	CUI-CAE
Part des allocataires de minima sociaux	44,1	30,9	29,6
Part des CDD.....	100,0	100,0	98,6
Part des CDI			1,4
Accompagnement dans l'emploi	67,8	62,4	71,7
Accompagnement social	9,5	7,0	18,8
Formation	78,0	76,7	88,2
dont adaptation au poste.....	66,9	67,3	72,5*
Périodes d'immersion prévues			18,0
Secteur marchand	CIE+CI-RMA	CIE+CI-RMA	CUI-CIE
Part des allocataires de minima sociaux	41,5	15,7	12,9
Part des CDD.....	31,4	32,2	38,2
Part des CDI	68,6	67,8	61,8
Accompagnement dans l'emploi	33,7	23,7	49,3
Accompagnement social	4,4	2,1	2,4
Formation	46,7	42,4	72,5
dont adaptation au poste.....	42,0	39,0	66,5*

* pour le CUI, l'employeur peut prévoir une autre formation en plus de cette formation d'adaptation au poste.

Lecture : en 2008, un accompagnement dans l'emploi était prévu de la part des employeurs pour 67,8 % des conventions initiales d'embauche en contrats aidés du secteur non marchand (CAE ou CAV). C'était le cas de 33,7 % des conventions initiales d'embauche en contrats aidés marchands (CIE ou CI-RMA).

Champ : embauches en conventions initiales, France métropolitaine

Source : ASP, traitement Dares.

(1) Il s'agit du président du Conseil Général lorsque la personne recrutée en contrat aidé est un allocataire du RSA pour lequel le département participe au financement de son contrat.

Encadré 2 (suite)

Les conventions initiales d'embauche signées par les employeurs en 2010 permettent de disposer de premiers éléments sur la mobilisation et les caractéristiques des CUI, en comparaison avec les précédents contrats issus de la loi de cohésion sociale.

30 % des CUI-CAE et 13 % des CUI-CIE ont été signés par des allocataires de minima sociaux en 2010. Ces proportions sont en légère baisse par rapport à celles observées en 2009 pour les anciens contrats de la loi de cohésion sociale, après la chute très importante enregistrée entre 2008 et 2009 suite à la forte mobilisation pendant la crise des CIE et CAE, deux dispositifs peu ciblés sur les allocataires de minima sociaux.

La possibilité offerte par le CUI aux employeurs du secteur non marchand de recruter sur des contrats à durée indéterminée a été peu mobilisée en 2010 : seuls 1,4 % des CUI-CAE conclus sont des CDI. Dans le secteur marchand, la part des CUI-CIE en CDI est inférieure de 6 points en 2010 à celle observée en 2009 en CIE et CI-RMA

La rupture par rapport aux anciens contrats est plus marquée en matière d'accompagnement et de formation prévus par les employeurs lors de l'embauche. Selon les déclarations des employeurs, 72 % des salariés recrutés en CUI-CIE devraient bénéficier d'une formation alors que ce n'était le cas que de 42 % de ceux embauchés en CIE ou en CI-RMA en 2009. Quel que soit le secteur, la quasi-totalité des contrats prévoyant des formations continuent d'inclure des formations d'adaptation au poste. Ces formations peuvent toutefois être complétées par d'autres formations. L'acquisition de nouvelles compétences est ainsi envisagée pour 40 % des CUI-CAE signés en 2010, souvent en complément d'une formation d'adaptation au poste. L'accompagnement dans l'emploi est plus fréquemment prévu en CUI, notamment dans le secteur marchand : respectivement 49 % et 72 % des conventions initiales en CUI-CIE et en CUI-CAE le mentionnent en 2010, contre 24 % des conventions de CIE et de CI-RMA et 62 % de celles de CAE et de CAV en 2009. Dans le secteur non marchand, l'accompagnement social et les périodes d'immersion sont également assez fréquemment mentionnés par les employeurs. 19 % des employeurs de CUI-CAE en 2010 prévoient un accompagnement social (contre 7 % en 2009 dans les anciens contrats du non marchand) et 18 % envisagent de mettre en œuvre des périodes d'immersion auprès d'un autre employeur, ces périodes ayant pour objectif de faciliter les transitions entre le secteur non marchand et le secteur marchand.

Ces constats sur les intentions d'accompagnement et de formation devront être complétés par des enquêtes auprès des employeurs ou des salariés à l'issue des CUI, pour apprécier dans quelle mesure les intentions se sont effectivement concrétisées.

mes. Depuis début 2008, la baisse est toutefois plus prononcée pour les hommes (-2,4 points contre -1,3 point pour les femmes). Le taux d'emploi des 15-24 ans a quant à lui peu varié en 2010 (+0,1 point), cette stabilité moyenne recouvrant toutefois une nette augmentation pour les jeunes hommes (+1,2 point), très présents dans l'intérim [8], et une baisse d'un point pour les jeunes filles.

Le taux d'emploi en équivalents-emplois à temps plein des 15-64 ans, 59,4 % au 4^e trimestre 2010, est inférieur de 4,4 points au taux d'emploi. Comme ce dernier, il a légèrement progressé en 2010 (+0,2 point).

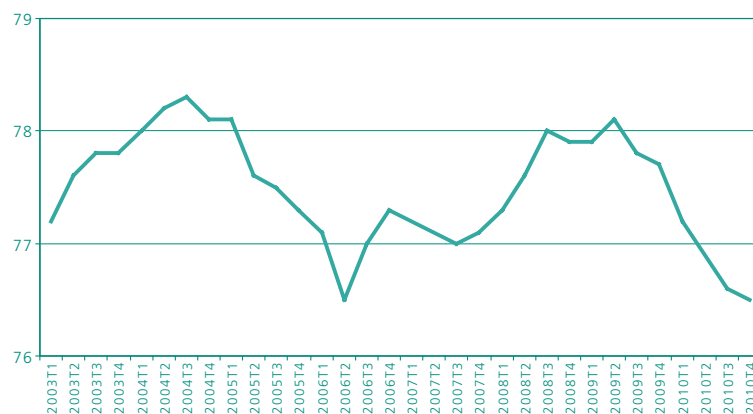
les premiers à bénéficier de la reprise de l'activité, principalement en raison du rebond dans l'intérim. Ainsi, la part des emplois stables dans l'emploi total a diminué dès le 3^e trimestre 2009 (graphique 3), quand le secteur intérimaire recommençait à créer des emplois et que le secteur marchand hors intérim continuait d'en perdre. Le recul de la part des personnes en emploi stable s'est poursuivi en 2010 (-1,2 point), la baisse étant très marquée au premier semestre (-0,8 point). Au 4^e trimestre 2010, 76,5 % des personnes en emploi sont en CDI ou titulaires de la fonction publique et 49,0 % de l'ensemble des 15-64 ans sont salariés en CDI ou titulaires de la fonction publique (-0,6 point en un an), soit moins

Diminution de la part des emplois stables

Durant la crise, les personnes occupant un emploi stable (CDI du privé ou titulaires de la fonction publique) avaient été relativement moins touchées que les autres par la chute de l'activité économique, car les contrats flexibles, CDD et intérim avaient constitué la première variable d'ajustement de l'emploi aux variations de l'activité économique. La part des emplois stables dans l'emploi total est ainsi passée d'un creux à 77,0 % au 3^e trimestre 2007 à un pic à 78,1 % au 2^e trimestre 2009. Les contrats les plus flexibles ont été

Graphique 3 • Part des emplois stables dans l'emploi total

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %



Concepts : actifs occupés sens du BIT, emploi stable = CDI dans le secteur privé ou dans une entreprise publique + titulaire de la fonction publique.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, 76,5 % des personnes occupant un emploi, sont en CDI ou titulaires de la fonction publique.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : enquêtes Emploi 2003-2010, Insee.

Tableau 6 • Part du sous-emploi dans l'emploi total

Données en moyenne annuelle et trimestrielle corrigées des variations saisonnières, part en % du nombre de personnes en emploi, nombre de personnes en milliers

	2009	2010	2008 T1	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2010 T4
	Part								Nombre
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1)	1,2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,2	1,2	1,1	288
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire mais sans recherche d'un autre emploi (2)	3,6	4,0	3,3	3,7	4,0	4,0	4,0	4,1	1 056
Temps plein, ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), en situation de chômage technique ou partiel (3).....	0,7	0,7	0,1	0,6	0,9	0,5	0,4	0,7	175
Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3)	5,6	5,9	4,6	5,7	6,1	5,7	5,7	6,0	1 519
Femmes en situation de sous-emploi	8,4	8,8	7,4	8,7	8,9	8,7	8,6	8,9	1 073
Hommes en situation de sous-emploi	3,0	3,3	1,8	3,1	3,5	3,0	3,0	3,7	489

Source : enquêtes Emploi 2008-2010, Insee

Concepts : sous emploi au sens du BIT.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, 6,0 % des actifs occupés étaient en situation de sous-emploi : 5,2 % en temps partiel subi et 0,7 % au chômage technique ou partiel.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

qu'avant la crise pour ces deux indicateurs.

Le sous-emploi continue d'augmenter en 2010

Après avoir fortement augmenté en 2009, la proportion de salariés travaillant à temps partiel a baissé au cours de l'année 2010 (-0,2 point, après +1,1 point l'année précédente). Cette baisse n'a concerné que les femmes (-1,1 point), tandis que la part des hommes travaillant à temps partiel a continué de progresser (+0,6 point). Fin 2010, 29,6 % des femmes et 6,6 % des hommes ayant un emploi travaillaient à temps partiel.

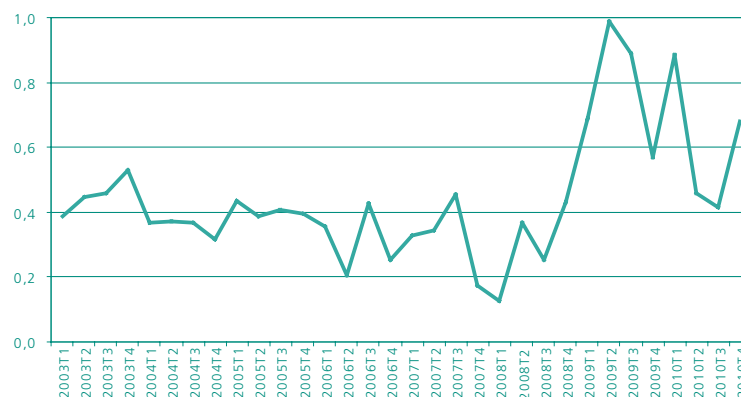
Une partie des personnes à temps partiel souhaiterait travailler davantage et se retrouve de ce fait en situation de sous-emploi. Au sens du BIT, le sous-emploi comprend les personnes à temps partiel disponibles pour travailler plus la semaine précédant leur interrogation à l'enquête Emploi, qu'elles recherchent ou non un autre emploi (temps partiel subi). Le sous-emploi comprend également les personnes en situation de chômage technique ou partiel, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel [10]. Au total, le sous-emploi touche 1 519 000 personnes fin 2010. Cela représente 6,0 % des personnes en emploi, soit une progression de 0,4 point en un an, après une augmentation de 1,1 point du début 2008 à la fin 2009 (tableau 6).

Fin 2010, 5,2 % des emplois sont des temps partiels subis, soit 0,3 point de plus qu'un an auparavant (8 % des emplois féminins et 2 % des emplois masculins). Près d'une femme sur trois et plus d'un homme sur deux travaillant à temps partiel sont en situation de sous-emploi.

Parmi les personnes en situation de sous-emploi, seule un peu plus d'une sur dix est en situation de chômage technique ou partiel fin 2010 (12 %). Cette partie du sous-emploi est la plus sensible à la conjoncture. Après avoir augmenté de près

Graphique 4 • Part du chômage technique ou partiel dans l'emploi total

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en % du nombre de personnes en emploi



Concepts : actifs occupés sens du BIT.

Lecture : au 4^{ème} trimestre 2010, 0,7 % des actifs occupés étaient au chômage technique ou partiel.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

d'un point du début de l'année 2008 à la mi-2009, la proportion d'actifs occupés en chômage technique ou partiel a été sur une tendance baissière du 3^e trimestre 2009 au 3^e trimestre 2010 avant de rebondir fin 2010, doublant presque en un trimestre (0,7 % au 4^e trimestre, soit 175 000 personnes) (graphique 4). La forte hausse de fin 2010 ne résulte pas de la conjoncture économique mais des conditions climatiques difficiles observées en décembre 2010. Les intempéries ont fait bondir le chômage partiel ou technique dans la construction et dans l'agriculture fin 2010.



Source : enquêtes Emploi 2003-2010, Insee.

APRÈS UNE HAUSSE DE 2,4 POINTS PENDANT LA CRISE, LE TAUX DE CHÔMAGE A BAISSÉ DE 0,3 POINT EN 2010

Fin 2010, le taux de chômage s'établit à 9,3 % en métropole et à 9,7 % France entière

De début 2008 à fin 2009, le taux de chômage avait augmenté rapidement (+2,4 points). Il a ensuite baissé de 0,3 point au premier semestre 2010, puis s'est stabilisé au second semestre 2010 à 9,3 % de la population active en France métropolitaine. Il reste à un niveau élevé fin 2010, supérieur à ceux connus entre 2000 à 2008 (graphique 5). Au 4^e trimestre 2010, ce sont ainsi 2,6 millions de personnes qui sont au chômage, soit 75 000 de moins qu'un an auparavant (-2,8 %), mais 626 000 de plus qu'au début de l'année 2008.

Le taux de chômage pour l'ensemble de la France, y compris les départements d'outre-mer, est supérieur d'environ 0,4 point à celui de la seule France métropolitaine. Il s'établit ainsi à 9,7 % de la population active au 4^e trimestre 2010 [11].

Légère baisse du taux de chômage pour les jeunes et les seniors

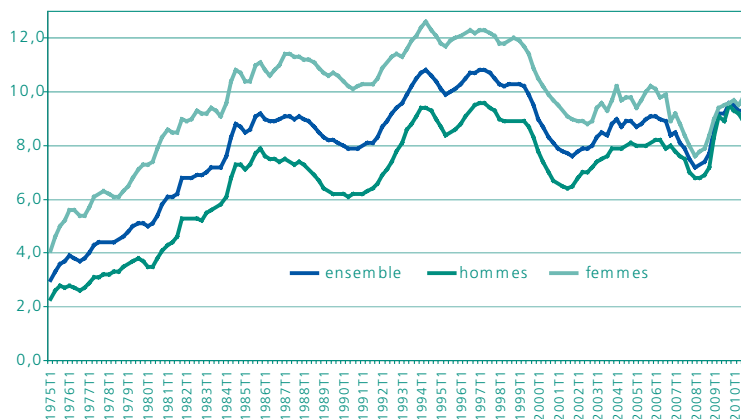
La hausse du chômage en 2008 et 2009 a concerné toutes les tranches d'âge. Cependant, comme par le passé, les jeunes de moins de 25 ans ont été particulièrement touchés en phase de dégradation de la conjoncture économique. Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans a ainsi augmenté de 6,3 points entre début 2008 et fin 2009, pour s'établir à 23,6 % (graphique 6). Plus souvent en situation de recherche d'emploi et travaillant plus fréquemment en intérim que leurs aînés, ils ont été plus fortement touchés par la contraction des embauches et la très forte baisse de l'intérim au début de la crise, ils ont ensuite également bénéficié de la reprise des embauches et du rebond rapide de l'intérim dès la fin 2009. Leur taux de chômage a ainsi baissé de 1,4 point au cours de l'année 2010 (22,2 %

au 4^e trimestre), alors que le taux de chômage des 25-49 ans, qui était passé de 6,4 % au début 2008 à 8,4 % fin 2009, est resté stable en 2010. L'écart entre le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans et celui de l'ensemble de la population active a donc légèrement baissé en 2010, tout en restant à un niveau très élevé (12,9 points fin 2010) [8].

Toutefois, les jeunes de 15 à 24 ans sont relativement peu présents sur le marché du travail, un grand nombre d'entre eux poursuivant des études sans travailler en parallèle: six sur dix sont ainsi inactifs au 4^e trimestre 2010. La part des chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-24 ans est de ce fait bien plus faible que le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs aux seuls actifs. Ainsi, 8,6 % de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont au chômage au 4^e trimestre 2010, soit seulement 1,1 point de plus que la part des chômeurs dans la population totale des 25 à 49 ans. Comme pour le taux de chômage, la part de jeunes de 15 à 24 ans au chômage a baissé en 2010 (-0,7 point).

Graphique 5 • Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %



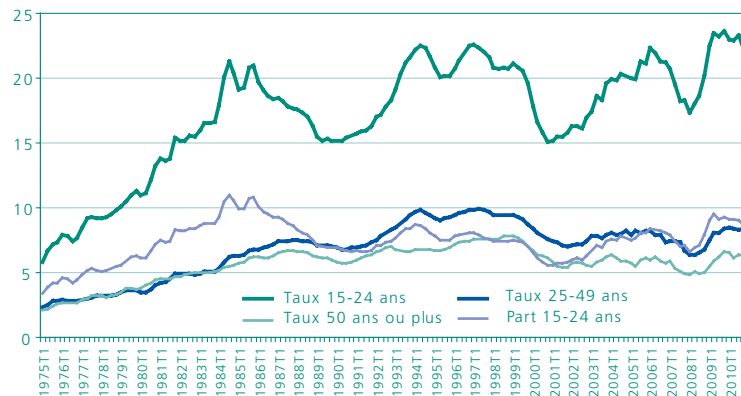
Concepts : activité au sens du BIT.

Note : estimation à +/- 0,3 point près du taux de chômage, estimation à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 6 • Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %



Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : enquêtes Emploi 1975-2010, Insee.



Source : enquêtes Emploi 1975-2010, Insee.

Tableau 7 • Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge et part des chômeurs de longue durée

Données en moyenne annuelle ou trimestrielle corrigées des variations saisonnières, taux en % et nombres en milliers

	2003	2006	2008	2009	2010	2008 T1	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2010 T4
France entière	8,9	8,4	7,8	9,5	9,8	7,5	9,9	9,9	9,7	9,8	9,7	-
France métropolitaine												
Ensemble	8,5	8,8	7,4	9,1	9,4	7,2	9,6	9,5	9,3	9,3	9,3	2 618
dont moins de 25 ans	18,5	21,6	18,6	23,2	22,9	17,3	23,6	23,0	22,9	23,3	22,2	656
25 à 49 ans	7,8	7,8	6,5	8,0	8,4	6,4	8,4	8,5	8,4	8,3	8,4	1 510
50 ou plus	5,9	5,9	5,0	6,1	6,3	4,8	6,6	6,5	6,1	6,4	6,3	452
Hommes	7,6	8,1	6,9	8,9	9,0	6,8	9,5	9,3	9,2	8,9	8,6	1 274
dont moins de 25 ans	17,8	20,4	18,5	24,0	22,2	16,8	24,6	23,7	22,1	22,2	20,7	332
25 à 49 ans	6,7	6,9	5,7	7,5	7,9	5,8	8,1	8,1	8,1	7,8	7,6	725
50 ou plus	5,5	5,7	4,9	5,9	6,1	4,8	6,5	6,3	6,1	6,2	6,0	217
Femmes	9,5	9,7	7,9	9,4	9,7	7,6	9,6	9,7	9,5	9,8	10,0	1 344
dont moins de 25 ans	19,3	23,2	18,6	22,3	23,7	17,9	22,4	22,2	23,9	24,5	24,1	324
25 à 49 ans	9,1	8,9	7,4	8,6	8,9	7,1	8,8	8,9	8,6	8,8	9,2	785
50 ou plus	6,3	6,1	5,0	6,2	6,6	4,8	6,7	6,7	6,1	6,7	6,6	235
Part des chômeurs de longue durée dans le chômage	41,0	42,3	37,8	35,5	40,4	40,3	38,0	39,3	39,2	41,6	41,3	1 060

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint au cours de la semaine de référence.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, 2 618 000 personnes sont au chômage au sens du BIT, soit 22,2 % des actifs (taux de chômage) ; parmi eux, 41,3 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an (part des chômeurs de longue durée).

Champ : France entière et France métropolitaine, population des ménages.

Source : enquêtes Emploi 2003-2010, Insee.

Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus avait augmenté de 1,8 point entre le début de la crise et la fin 2009. Il a baissé depuis de 0,3 point, et s'établit à 6,3 % de la population active fin 2010.

Un taux de chômage en hausse pour les femmes et en baisse pour les hommes

Jusqu'à fin 2009, la crise a davantage pesé sur la situation des hommes que sur celle des femmes. La dégradation de l'activité a été en effet particulièrement marquée dans l'industrie, la construction et l'intérim, autant de secteurs où les hommes sont très présents. Ayant plus pâti de la dégradation du marché du travail, les hommes ont ensuite davantage bénéficié du redémarrage, alors que le taux de chômage des femmes a continué à augmenter en 2010 (+0,4 point en un an, contre -0,9 point pour les hommes) (graphique 5).

Le taux de chômage des hommes baisse pour toutes les tranches d'âge, mais de manière plus marquée pour les jeunes hommes (-3,9 points entre fin 2009 et fin 2010), plus souvent employés dans l'intérim. De même que pour les jeunes hommes, le taux de chômage des hommes de 50 ans ou plus a commencé à baisser dès la fin 2009 ; en un an, le recul est de 0,5 point. Le taux de chômage des hommes de 25 à 49 ans, pour sa part, baisse seulement depuis la mi-2010.

Pour les femmes, le taux de chômage des personnes âgées d'au moins 50 ans s'est stabilisé en 2010. Le taux de chômage des jeunes femmes de 15-24 ans a en revanche augmenté de 1,7 point sur l'année et est repassé au-dessus du niveau de chômage des jeunes hommes. Le taux de chômage des femmes de 25 à 49 ans a lui aussi augmenté (+0,4 point), mais moins vite que pour les plus jeunes ; il s'établit à 9,2 % fin 2010.

La part des chômeurs de longue durée s'accroît et revient à son niveau d'avant-crise

En lien avec l'afflux de nouveaux chômeurs, la part des chômeurs de longue durée (chômeurs depuis plus d'un an) parmi l'ensemble des chômeurs avait fortement diminué en 2008. Depuis mi-2009, la part des chômeurs de longue durée est repartie à la hausse. Au quatrième trimestre 2010, 41,3 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an (tableau 7), proportion légèrement supérieure au niveau de début 2008, juste avant la crise. La part des chômeurs de longue durée est plus élevée chez les seniors de 50 ans ou plus (51,8 % fin 2010 sans changement depuis la mi-2009). Elle s'élève à 42,0 % pour les 25-49 ans (+6,3 points depuis la mi-2009) et 30,5 % pour les 15-24 ans (+9,0 points depuis la mi-2009).

Stabilisation du nombre de personnes appartenant au « halo » du chômage

Est considérée au chômage au sens du BIT toute personne qui n'a pas travaillé pendant une semaine donnée, qui est disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines et qui est à la recherche d'un emploi, ou bien qui en a trouvé un qui débute dans les trois mois (encadré 3). Les personnes sans emploi qui ne satisfont pas simultanément ces deux derniers critères ne sont pas classées comme chômeuses au sens du BIT mais comme inactives, même si elles souhaitent travailler ; ces inactifs qui souhaitent travailler forment ce que l'on appelle un « halo » autour du chômage [12].

Le nombre de personnes appartenant au « halo » du chômage a augmenté du début 2008 à la fin 2009 (+70 000, soit +9 %), mais à un rythme beaucoup plus faible que celui du nombre de

Tableau 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi indemnisés

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers

	Décembre 2009	Décembre 2010	Glissements trimestriels (en fin de trimestre)				Variation dec 10 / dec 09	Variation (en %) dec 10 / dec 09
			T1	T2	T3	T4		
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	4 382	4 646	84	85	61	34	265	6,0
Demandeurs d'emploi tenus d'exercer des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) :	3 848	4 046	47	50	49	51	197	5,1
<i>N'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A)</i>	2 646	2 723	15	20	18	24	77	2,9
<i>En activité réduite courte (catégorie B).....</i>	514	539	4	7	7	6	25	4,8
<i>En activité réduite longue (catégorie C)</i>	688	784	28	23	23	21	96	14,0
Demandeurs d'emploi non tenus d'exercer des actes positifs de recherche d'emploi :	533	601	37	35	12	-17	67	12,6
<i>En stage, maladie, formation (catégorie D)</i>	240	251	16	2	-3	-3	11	4,6
<i>En emploi (dont contrats aidés, catégorie E)</i>	294	350	21	34	16	-14	56	19,2
Demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C depuis plus d'un an	1 274	1 525	86	59	62	45	251	19,7
Demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage (hors formation) :	2 174	2 296	-8	51	19	59	122	5,6
<i>Régime d'assurance chômage</i>	1 915	1 992	-19	39	12	46	77	4,0
<i>Régime de solidarité nationale.....</i>	259	304	12	13	8	13	45	17,4
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés ..	324	266	-10	-22	-8	-18	-58	-17,9

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Dares (statistique sans recul pour les DRE). Calculs des cvs-cjo : Dares (Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi indemnisés).

chômeurs (graphique 7). Comme le chômage, il a ensuite légèrement baissé en 2010 (-20 000, soit -3 %). Fin 2010, près de 820 000 personnes souhaitent travailler mais n'avaient pas été comptabilisées comme chômeuses au sens du BIT, soit 2,0 % de la population en âge de travailler.

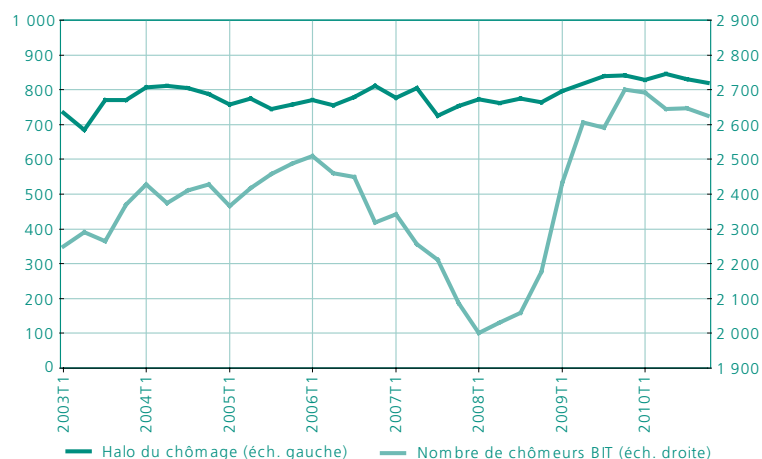
Progression ralentie du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT a baissé au cours de l'année 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a continué à s'accroître pour toutes les catégories considérées, bien qu'à un rythme ralenti par rapport à 2009. Pour l'ensemble des catégories A à E, l'augmentation a été de 265 000 de fin décembre 2009 à fin décembre 2010, soit +6,0 % après +19,6 % en 2009. Diverses réformes dans le domaine de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi sont susceptibles d'avoir contribué à accroître le nombre d'inscrits sur les listes des demandeurs d'emploi, sans avoir eu un effet de même ampleur sur le nombre de chômeurs au sens du BIT (encadré 4).

La progression du nombre d'inscrits sur les listes de Pôle emploi a été plus marquée au cours des deux premiers trimestres de l'année: +85 000 pour chacun des deux premiers trimestres, +61 000 au 3^e trimestre et +34 000 au 4^e trimestre 2010. Fin 2010, 4 646 000 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi, en France métropolitaine (tableau 8).

Graphique 7 • Le chômage et son halo

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en milliers



Concepts : chômage au sens du BIT.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : enquêtes Emploi 2003-2010, Insee.

Le nombre de personnes tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C) a augmenté de 197 000 en 2010 (+5,1 %), pour s'établir à 4 046 000 inscrits en fin d'année en France métropolitaine (graphique 8).

Parmi elles, les deux tiers, soit 2 723 000 fin 2010, n'ont exercé aucune activité professionnelle dans le mois (catégorie A). Leur nombre s'est accru de 77 000 en 2010 (+2,9 %), à un rythme régulier, en très net ralentissement toutefois par rapport à 2009 (+18,9 %). En 2010, la hausse du nombre d'inscrits en catégorie A a été plus prononcée pour les femmes (+4,9 %, soit +61 000) que pour les hommes (+1,1 %, soit +16 000), inversant ainsi la tendance de 2009.

Parmi les inscrits tenus de rechercher un emploi fin 2010, 1 323 000 ont exercé une activité réduite dans le mois (catégories B et C). Leur nombre a augmenté à un rythme également régulier, de 121 000 en 2010 (+10,0 %), soit beaucoup plus fortement que pour la catégorie A (graphique 9).

Tableau 9 • Entrées et sorties des listes de Pôle emploi en catégorie A, B et C

Flux sur l'année, en milliers

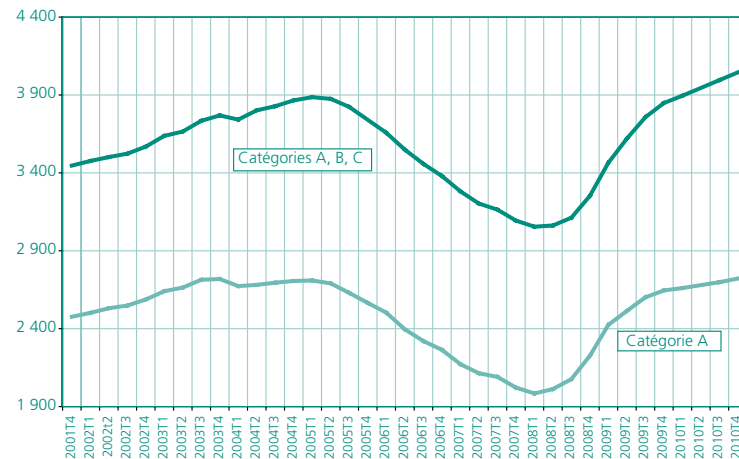
Entrées sur les listes en catégories A, B et C	2009	2010	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Ensemble	6 037	5 878	64	633	-159
Fins de CDD	1 489	1 387	47	107	-102
Fins de mission d'intérim	450	348	59	-77	-102
Licenciements économiques.....	266	185	-11	81	-82
Autres licenciements	645	532	-9	-48	-113
Démissions	226	200	-4	-39	-26
Premières entrées	405	374	-21	64	-31
Reprises d'activité	473	464	43	84	-9
Autres cas	2 083	2 390	-41	463	307
Sorties des listes de catégories A, B et C	2009	2010	Variation 2008/2007	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Ensemble	5 371	5 633	-370	189	262
Reprises d'emploi déclarées	1 157	1 212	-146	-61	55
Entrées en stage.....	363	385	-4	-11	22
Arrêts de recherche					
Dispenses de recherche d'emploi	83	63	-41	-31	-20
Maladies	223	238	-6	-8	15
Autres	143	145	-9	-22	2
Ensemble.....	448	445	-56	-60	-3
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	2 266	2 392	-117	266	125
Radiations administratives	494	523	-25	-77	29
Autres cas	643	677	-22	132	34

Source : Pôle emploi, Dares (statistique sans recul pour les DRE).
Calculs des cvs-cjo : Dares.

Champ : France métropolitaine.

Graphique 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers

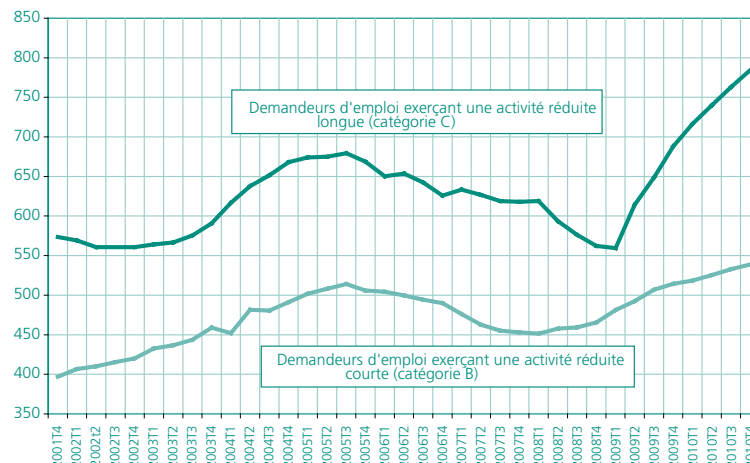


Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Graphique 9 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi exerçant une activité réduite

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers



Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

La pratique de l'activité réduite correspond souvent à des emplois courts à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel. En 2010, le nombre de personnes exerçant une activité réduite longue (plus de 78 heures par mois, catégorie C) a augmenté plus rapidement que celui des demandeurs d'emploi en activité réduite courte (moins de 78 heures par mois, catégorie B): respectivement +96 000 inscrits (+14,0 %), contre +25 000 inscrits (+4,8 %).

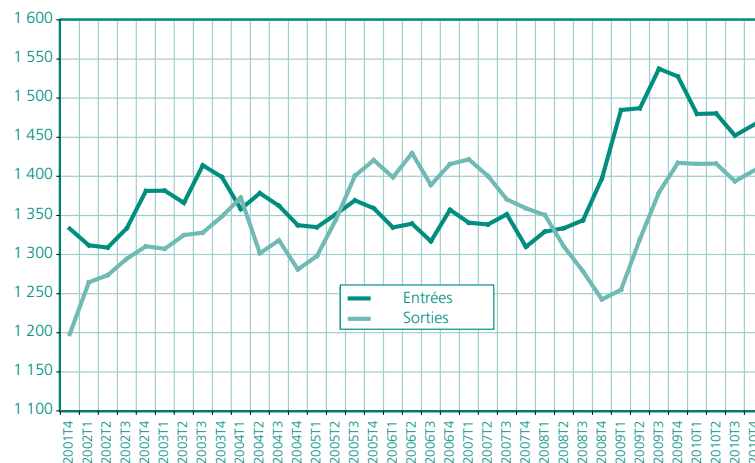
Fin 2010, 601 000 demandeurs d'emploi ne sont pas tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi: ils sont soit en emploi, notamment en emploi aidé ou bénéficiant d'aides à la création d'entreprise (350 000, catégorie E), soit dans une autre situation (251 000, catégorie D). Cette dernière catégorie comprend les demandeurs d'emploi en stage, en formation, ou en maladie. Elle inclut notamment les personnes ayant subi un licenciement économique et bénéficiant de mesures spécifiques d'accompagnement telles que la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou le contrat de transition professionnelle (CTP). Le nombre d'inscrits en catégorie E a fortement augmenté en 2010 (+19,2 %, après 31,1 % en 2009), malgré une baisse au 4^e trimestre (-14 000) liée à l'évolution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. Le nombre d'inscrits en catégorie D a augmenté quant à lui à un rythme ralenti par rapport à 2009 (+4,6 % contre +29,8 %). Il a fortement augmenté au premier trimestre 2010, avant de diminuer aux deux derniers trimestres 2010, sous l'effet de la baisse du nombre d'entrées en CRP et en CTP [3].

Plus d'inscriptions que de sorties de listes depuis le 2^e trimestre 2008

Après un pic au troisième trimestre 2009, le nombre d'inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B et C diminue jusqu'au troisième trimestre 2010 (-76 000 entre le quatrième trimestre 2009 et le troisième trimestre 2010), avant d'augmenter à nouveau au quatrième trimestre 2010 (+14 000 entrées). Au total, 5 878 000 inscriptions à Pôle emploi ont eu lieu en 2010, soit 159 000 de moins qu'en 2009 (-2,6 %).

Graphique 10 • Évolution des entrées et des sorties des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C

Flux trimestriels corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers



Note : il s'agit de flux trimestriels équivalents à la somme des flux mensuels du trimestre

Champ : France métropolitaine.

Le nombre de sorties trimestrielles des listes de Pôle emploi, en hausse tout au long de l'année 2009, reste globalement stable au cours de l'année 2010, bien que présentant quelques fluctuations: baisse au troisième trimestre (-23 000) et hausse au quatrième trimestre (+14 000). Au total, 5 633 000 sorties des listes de Pôle emploi ont été enregistrées en 2010, soit 262 000 de plus qu'en 2009 (+4,9 %). Depuis le deuxième trimestre 2008, les entrées sont toujours supérieures aux sorties.

Parmi les motifs d'inscription, les licenciements économiques (2) ont le plus diminué en 2010 en proportion (-31 %, soit -82 000 entrées par rapport à 2009) (tableau 9). Les entrées suite à une fin de CDD, une fin de mission d'intérim, ou un autre licenciement ont également sensiblement diminué (respectivement -102 000, -102 000 et -113 000 entrées par rapport à 2009). Les démissions, les premières entrées, et les reprises

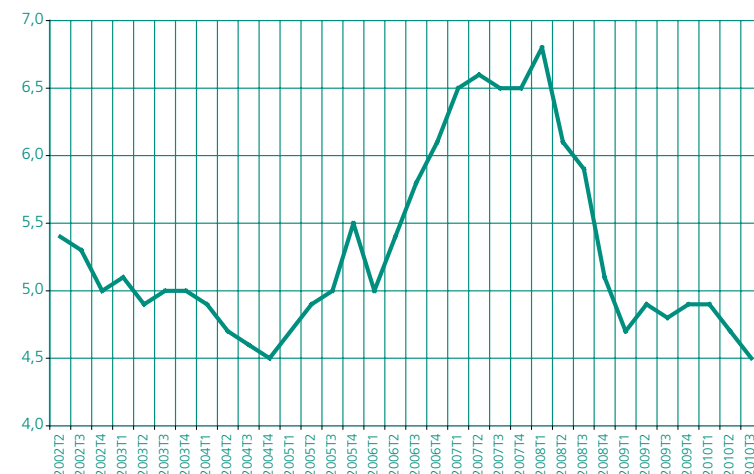


Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

(2) Ce motif ne comptabilise pas les entrées en convention de reclassement personnalisé (CRP) ou contrat de transition professionnelle (CTP). Les personnes en CRP ou CTP sont en effet inscrites en catégorie D sur les listes de demandeurs d'emploi, alors que les entrées et sorties comptabilisées ici concernent les catégories A, B et C.

Graphique 11 • Taux de sortie des catégories A, B et C pour reprise d'emploi

Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en % des personnes inscrites en fin du trimestre précédent



Lecture : 4,5 % des inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C à la fin août 2010 sont sortis des listes en septembre 2010 et ont repris un emploi.

Champ : sortants dans le dernier mois du trimestre des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C de France métropolitaine et présents sur les listes à la fin du trimestre précédent.



Source : STMT et enquête Sortants (Pôle emploi, Dares).

d'activité sont elles aussi en baisse. Le seul motif d'inscription en catégorie A, B et C en hausse en 2010 est le motif « autre cas », avec 307 000 inscriptions supplémentaires en 2010, soit +15 %. Le motif « autre cas » comprend essentiellement des entrées dont le motif n'est pas connu. Il recouvre aussi les entrées suite à une rupture conventionnelle, nouveau mode de rupture du contrat de travail à durée indéterminée entré en vigueur à l'été 2008 avec une montée en charge en 2009 et 2010 (250 000 inscriptions pour ce motif en 2010 (3)). Le motif « autre cas » comprend aussi les inscriptions faisant suite à une fin d'activité non salariée, très peu nombreuses.

Les sorties des listes de Pôle emploi ont progressé pour tous les motifs, à l'exception des sorties pour dispense de recherche d'emploi (DRE). Depuis le 1er janvier 2009, les conditions d'âge requis pour l'accès à la DRE ont été progressivement durcies, la fin des entrées dans ce dispositif étant prévue pour 2012 [13]. En 2010, le nombre de sorties de listes pour reprise d'emploi déclarée augmente de 55 000 (+4,8 %). Les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation augmentent également sensiblement (+125 000, soit +5,5 %). Elles représentent 42 % des sorties des listes de Pôle emploi et incluent des reprises d'emploi non déclarées, mais aussi des oublis d'actualisation de situation mensuelle suivis d'une réinscription immédiate sur les listes (4).

D'après l'enquête trimestrielle Sortants des listes de Pôle emploi conjointe à la Dares et à Pôle emploi [14], la proportion d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C sortant des listes pour reprendre un emploi avait diminué de 2 points entre mars 2008 et mars 2009. Elle s'est stabilisée ensuite, puis a recommencé à baisser à partir du 2^e trimestre 2010. Au 4^e trimestre 2010, 4,4 % des inscrits à Pôle emploi sortent des listes de Pôle emploi pour reprendre un emploi (graphique 11).

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage est en hausse depuis la mi-2008 ; 2 296 000 personnes étaient ainsi allocataires fin 2010, soit 122 000 de plus en un an. Parmi elles, 1 992 000 personnes percevaient l'allocation d'assurance chômage (+77 000 en un an) et 304 000 une allocation du régime de solidarité (+45 000 en un an). La part des demandeurs d'emploi indemnisés parmi l'ensemble des inscrits (catégories A à E) s'établit à 49,4 % en décembre 2010, en très légère baisse par rapport à la fin 2009 (49,6 %) (tableau 8).

Le nombre de dispensés de recherche d'emploi indemnisés a continué à baisser en 2010 (-58 000 après -28 000 en 2009). Cette baisse s'explique

pour l'essentiel par le resserrement progressif des conditions d'accès au dispositif.

LA HAUSSE DE L'ACTIVITÉ CHEZ LES SENIORS S'EST POURSUIVIE EN 2010

Le dynamisme de la population active s'est maintenu en 2010

Par définition, la population active regroupe les personnes en emploi et les chômeurs. Elle est estimée par l'Insee comme la somme des estimations d'emploi issues des sources administratives et du chômage au sens du BIT calculé à partir de l'enquête Emploi (encadré 1). Du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010, le chômage au sens du BIT s'est replié de 75 000 chômeurs, après une forte augmentation en 2009 (+524 000 chômeurs du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009). De son côté, l'emploi total, estimé lui aussi en moyenne sur le trimestre, a augmenté de 204 000 postes après avoir baissé de 300 000 en 2009. Au total, comme observé chaque année depuis 1976, la population active s'est accrue en 2010, de 129 000 actifs supplémentaires selon l'Insee, après 224 000 en 2009 et 35 000 en 2008 (tableau 10) [5].

Le vieillissement démographique, puis le moindre accroissement de la population en âge de travailler, ont ralenti la progression de la population active entre 2000 et 2010

L'évolution de la population active dépend en premier lieu de celle de la population en âge de travailler et de la structure par âge de cette dernière. La population en âge de travailler est définie traditionnellement comme l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans. En 2007 et en 2008, la croissance de la population en âge de travailler a nettement ralenti, puis s'est stabilisée en 2009 et 2010. Ce tassement s'explique en partie par la sortie de générations plus nombreuses de la classe d'âge des 15-64 ans à partir de 2007 (5). En 2010, la population des 15-64 ans a ainsi progressé de 144 000 personnes, pour une croissance annuelle comprise entre 230 000 et 290 000 de 2003 à 2006 (tableau 11).

Depuis le début des années 2000, avec l'arrivée des premières générations du baby-boom à 55 ans, cet accroissement s'est accompagné d'une augmentation rapide de la part des seniors et la progression du nombre de 15-64 ans a reposé principalement sur le dynamisme de la

(3) Ce chiffre recouvre aussi des réinscriptions après de courtes périodes de sortie des listes par des demandeurs d'emploi initialement inscrits à la suite d'une rupture conventionnelle.

(4) L'information sur les motifs d'entrée et sortie des listes repose sur la déclaration du demandeur d'emploi. Les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En particulier, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à une convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants des listes réalisée conjointement par Pôle emploi et la Dares permet de fournir une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

(5) Ces sorties correspondent aux générations 1942 à 1945, la période 1942-1945 correspondant à un rattrapage progressif des naissances suite à la chute de celles-ci au début de la seconde guerre mondiale et avant l'émergence du baby-boom à partir de 1946.

population des 55-64 ans (+193 000 en 2010). L'âge moyen de la population des 15-64 ans, 39,9 ans en 2010, a augmenté depuis 1980 (36,5 ans); cette augmentation a été plus rapide entre 2003 et 2010 (+0,16 année par an en moyenne) qu'entre 1990 et 2002 (+0,10 année par an).

De 2001 à 2005, la population a progressé surtout sur la tranche d'âge des 55-59 ans, puis, à partir de 2006, sur celle des 60-64 ans (+232 000 en 2010), lorsque la première génération du « baby-boom » a atteint 60 ans. Les taux d'activité commençant à baisser à partir de 55 ans, avec une forte baisse entre 59 et 60 ans, le « baby-boom » a contribué, par un effet de structure démographique, à ralentir l'accroissement de la population active dès 2001, avec un impact plus important à partir de 2006.

A contrario, la population des 25-54 ans, qui correspond à la majorité des individus en âge de travailler (60 % à la fin de l'année 2010), est globalement en recul depuis plusieurs années (-25 000 en 2010). À partir de 2000, des générations de « baby-boomers » ont quitté en effet cette tranche d'âge chaque année et ont été progressivement remplacées par des générations entrantes « post baby-boom », moins nombreuses (tableau 10). Correspondant aux âges les plus actifs (tableau 12), la réduction de la population des 25-49 ans a ainsi pesé négativement sur l'évolution de la population active.

De son côté, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans s'est inscrit en baisse entre 2005 et 2010, avec un recul de 24 000 en 2010, modérant la progression de la population active sur la période.

Au total, la contribution de la démographie à l'évolution de la population active (6) a progressivement ralenti ces dernières années. Alors que la démographie apportait plus de 100 000 actifs supplémentaires en 2004, sa contribution est devenue nulle en 2009 et négative en 2010 (-10 000). Bien que la population totale des 60-64 ans a augmenté plus rapidement au cours de l'année 2010 que n'a reculé celle des 15-59 ans (+232 000 contre -88 000), une fois pris en compte les taux d'activité par âge détaillé, l'impact sur la population active de la baisse du nombre de 15-59 ans, d'environ -40 000 actifs, l'a emporté sur celui de la hausse du nombre de 60-64 ans (près de +30 000 actifs).

Poursuite de la hausse de l'activité des seniors

L'évolution de la population active dépend également des modifications des comportements d'activité, sous l'effet notamment de phénomènes tendanciels comme la participation croissante des femmes sur le marché du travail, ou de l'impact de politiques publiques comme les réformes des retraites de 1993 et 2003.

En moyenne, en 2010, le taux d'activité au sens du BIT des 15-64 ans s'est élevé à 70,5 % (tableau 12), les trois quarts des hommes et les deux tiers des femmes en âge de travailler étant en activité. Le taux d'activité « sous-jacent », indicateur permettant de neutraliser l'impact de la structure démographique, a progressé de 0,2 point en un an, s'établissant à 69,4 %, avec une hausse légèrement plus importante pour les femmes (+0,3 point) que pour les hommes (+0,2 point). Depuis 2003, le taux d'activité sous-jacent a augmenté de +2,6 points, plus nettement pour les femmes (+3,6 points) que pour les hommes (+1,4 point). La différence entre les taux d'activité « sous-jacents » masculin et féminin a donc continué à se réduire pour l'ensemble des 15-64 ans, s'élevant à 8,8 points en 2010 après 11,1 points en 2003.

La progression de l'activité féminine aux âges intermédiaires (25-54 ans), observée depuis la deuxième partie des années 1960, s'est poursuivie à un rythme modéré, +0,3 point en 2010 comme en 2009 après +0,8 point en 2008, le taux d'activité féminin de cette classe d'âge atteignant 83,7 % en 2010. Le taux d'activité masculin de la même tranche d'âge a quant à lui reculé de 0,2 point en 2010, fluctuant aux alentours de 94 % depuis 2003.

Dans un contexte de légère réduction du pourcentage de jeunes en alternance [8], le taux d'activité des 15-24 ans a baissé en 2010 pour les jeunes hommes (-0,2 point) comme pour les jeunes filles (-0,9 point), atteignant respectivement 42,9 % et 35,6 %. L'accroissement de l'activité des seniors s'est poursuivi en 2010 avec des hausses voisines pour les taux d'activité « sous-jacents » masculin (+0,9 point) et féminin (+1,0 point). Cette hausse, continue depuis 2000, s'est élevée entre 2003 et 2010 à 6,5 points pour les hommes et 8,1 points pour les femmes. En

(6) La contribution de la démographie à l'évolution de la population active en 2010 correspond à la variation de la population active qui aurait été observée à taux d'activité par âge détaillé constants.

Tableau 10 • Évolution de la population active, de l'emploi et du chômage

Données en variation de moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2009			2010				
							T1	T2	T3	T1	T2	T3	T4	
	Variation annuelle (du T4 au T4)						Variations trimestrielles							
Population active	241	143	109	35	224	129	126	61	-73	110	31	4	67	27
Emploi	182	312	340	-55	-300	204	-130	-113	-57	0	40	51	65	48
Rappel : emploi en fin de période	187	309	348	-134	-227	198	-156	-70	-43	42	38	64	67	30
Chômage	59	-169	-231	89	524	-75	256	174	-16	111	-9	-46	1	-21

Concepts : sources administratives (emploi), BIT (chômage).

Lecture : du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010, la population active observée a progressé de 129 000 personnes (+204 000 en emplois et -75 000 chômeurs).

Champ : France métropolitaine, ensemble de la population (emploi), ménages (chômage).

Source : estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2004-2010, Insee.

Tableau 11 • Évolution de la population en âge de travailler par tranche d'âge

Variations au cours de l'année en milliers, structure en %

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Structure fin 2010
Population des 15-24 ans	66	53	-1	-46	-52	-13	-30	-24	19
Population des 25-54 ans	-118	-97	-60	30	-16	-59	-51	-25	61
Population des 55-64 ans	282	277	315	304	266	205	204	193	20
Dont : 55-59 ans	253	239	239	15	-8	-42	-28	-39	10
60-64 ans	29	38	76	289	274	247	232	232	10
Total des 15-64 ans	230	234	253	288	198	134	123	144	100

Source : estimations de population, Insee ; calcul Dares

Méthode : l'évolution annuelle de la population active par classes d'âge tient compte de l'accroissement naturel et du solde migratoire.

Lecture : au cours de l'année 2010, le nombre de personnes âgées de 60 à 64 ans a progressé de 232 000 en France métropolitaine ; fin 2010, ils comptent pour 10 % dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Champ : France métropolitaine.

Tableau 12 • Taux d'activité et taux d'activité « sous-jacent » par tranche d'âge et sexe

Données en moyenne annuelle, en %

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Hommes								
15-64 ans	75,7	75,5	75,2	74,9	74,7	74,7	75,0	74,9
taux sous-jacent 15-64 ans	72,5	72,5	72,6	72,8	73,0	73,3	73,7	73,9
15-24 ans	41,8	41,8	41,8	41,9	41,8	42,2	43,1	42,9
25-54 ans	93,9	94,0	94,0	94,1	94,2	94,4	94,4	94,2
55-64 ans	43,0	44,0	43,8	43,0	42,7	42,6	44,3	45,2
taux sous-jacent 55-64 ans	38,0	38,2	38,3	38,7	39,5	40,2	42,6	44,5
Femmes								
15-64 ans	64,3	64,6	64,7	64,8	65,2	65,4	66,1	66,1
taux sous-jacent 15-64 ans	61,4	61,8	62,3	62,6	63,3	63,8	64,7	65,0
15-24 ans	34,3	34,4	34,3	34,2	35,0	34,8	36,5	35,6
25-54 ans	80,4	80,9	81,3	81,7	82,3	83,1	83,4	83,7
55-64 ans	35,1	36,4	37,7	37,9	37,8	37,6	38,9	40,0
taux sous-jacent 55-64 ans	31,3	32,2	33,5	34,2	34,8	35,4	37,4	39,4
Ensemble								
15-64 ans	69,9	70,0	69,9	69,8	69,9	70,0	70,5	70,5
taux sous-jacent 15-64 ans	66,8	67,1	67,4	67,6	68,0	68,5	69,2	69,4

Source : enquêtes Emploi 2003-2010, Insee.

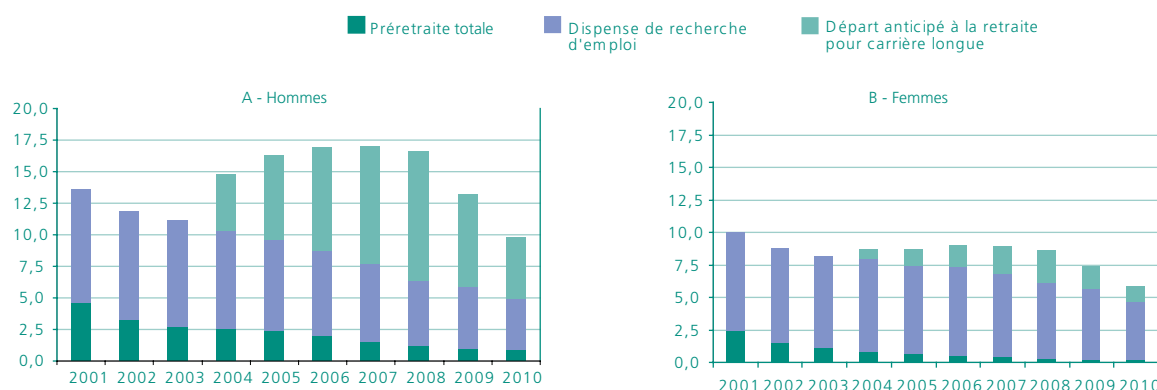
Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2010, 70,5 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives, en emploi ou au chômage. Si l'ensemble des générations qui composent la tranche d'âge était de taille équivalente, ils seraient 69,4 % (taux sous-jacent).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 12 • Poids des mesures de retrait d'activité à financements publics entre 55 et 59 ans, selon le sexe

En %



Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques) ; Pôle emploi (DRE) ; estimation Dares, données Cnav (DAR) ; Insee (population totale).

Lecture : en 2010, 4,8 % des hommes de 55 à 59 ans ont bénéficié d'un départ anticipé à la retraite, 4,1 % d'une dispense de recherche d'emploi et 0,9 % d'une pré-retraite totale à financement public.

Champ : France métropolitaine.

Tableau 13 • Déterminants de l'évolution de la population active

Données en variation sur un an des moyennes du 4^{ème} trimestre corrigées des variations saisonnières, en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Variation annuelle (du T4 au T4)					
Population active	241	143	109	35	224	129
<i>dont:</i>						
Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel (*)	234	193	141	145	148	159
Effets de flexion estimés	-2	12	21	0	-8	4
Effets estimés des politiques publiques	8	-6	28	-12	2	-5
Autres fluctuations de court terme (résidu)	2	-56	-80	-97	81	-29

(*) : y compris les départs anticipés en retraite et les dispensés de recherche d'emploi.

Concepts : sources administratives (emploi), BIT (chômage).

Lecture : du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010, la population active a augmenté de 129 000, correspondant à une hausse de 159 000 de la population active tendancielle (contribution de la population et du taux d'activité tendanciel), une hausse de 4 000 due aux effets de flexion estimés et à une baisse de 5 000 due aux effets estimés des politiques de l'emploi. Au total, la population active a été moins dynamique que ne le suggéraient ces déterminants, avec un écart de 29 000.

Champ : France métropolitaine, ensemble de la population (emploi), ménages (chômage).

2010, neuf hommes et huit femmes sur vingt sont actifs entre 55 et 64 ans.

L'augmentation des taux d'activité des seniors tient en partie à des changements dans les comportements d'activité liés aux inflexions des politiques publiques. Notamment, les réformes des retraites de 1993 et 2003 [15] puis la forte baisse des départs anticipés à la retraite (DAR) en 2009 et en 2010 ont contribué à augmenter le taux d'activité des seniors ces deux dernières années (7), de même que la réforme de la dispense de recherche d'emploi (DRE), restreignant progressivement les conditions d'accès à ce dispositif à partir de 2009 (8). Au total, la proportion de personnes qui bénéficient d'une DRE, d'un DAR ou d'une préretraite à financement public entre 55 et 59 ans, âges les plus concernés par ces mesures, a fortement reculé en 2010 tout comme en 2009, le repli étant plus important chez les hommes (environ -7 points en deux ans) (graphique 12).

D'autres politiques publiques, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, ont également un effet sur l'évolution de la population active, avec un effet estimé par l'Insee de -5 000 personnes en 2010 (tableau 12).

L'amélioration de la conjoncture aurait encouragé des entrées sur le marché du travail en 2010

Les effets de flexion retracent les évolutions de court terme de la population active qui sont supposés découler des fluctuations de la conjoncture. En 2006 et 2007, les fortes créations d'emploi enregistrées et la baisse marquée du chômage auraient incité un certain nombre d'inactifs à se porter sur le marché du travail : +12 000 en 2006 et +21 000 en 2007 selon l'Insee (tableau 13). *A contrario*, le retournement conjoncturel observé à la mi-2008 se serait ensuite traduit par des effets de flexion négatifs, décourageant quelques 3 000 personnes d'entrer sur le marché du travail au second semestre 2008, puis 8 000 sur l'ensemble de l'année 2009. En 2010, suite à l'amélioration de la situation conjoncturelle sur le marché du

travail – des créations d'emploi concomitantes d'une baisse de chômage -4 000 individus auraient selon l'Insee basculé en situation d'activité.

Au total, une hausse de la population active plus en ligne avec ses déterminants habituels

En 2010, l'évolution de la population active observée est légèrement moins importante que ce que laissait attendre sa modélisation par l'Insee, reposant sur les évolutions tendanciennes du nombre de personnes en âge de travailler et des comportements d'activité à chaque âge (9), ainsi que sur les effets de flexion conjoncturelle et les effets des politiques publiques d'emploi et de formation (encadré 1). La différence entre populations actives observée et modélisée s'est ainsi élevée à -29 000 en 2010, après des écarts plus importants en 2009 (+81 000) et en 2008 (-97 000) (10)

Source : estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2004-2010 de l'Insee ; estimations de l'Insee pour les différents facteurs contribuant aux évolutions de la population active.

(7) Fin 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un DAR s'élève à 120 000, contre 182 000 fin 2009 (-34 %) et 260 000 fin 2008. Cette baisse s'explique d'une part par le resserrement des conditions d'accès et d'autre part par les effets décalés de la loi Berthoin de 1959 qui a porté à 16 ans l'âge de scolarité obligatoire pour les générations nées à partir de 1953 [9].

(8) Fin 2010, en France métropolitaine, 266 000 personnes indemnisées âgées de 55 à 65 ans, ont bénéficié d'une DRE, contre 324 000 fin 2009 (-18 %) et 352 000 fin 2008 [13].

(9) Les évolutions de la population active tendancielle sont issues de l'exercice de projection de population active publié en 2011 par l'Insee [15].

Claude MINNI (coordination),
Maelle FONTAINE, Sébastien PONS,
Véronique REMY (Dares),
Julie ARGOUARC'H, Marie REY (Insee).

(10) Il n'est cependant pas inhabituel d'observer des écarts entre les populations actives observées et calculées. D'une part, des erreurs de mesure sont possibles concernant l'emploi et le chômage dans la période récente, et, d'autre part, l'évaluation des contributions habituelles à la population active repose sur des modélisations et des hypothèses qui ne peuvent qu'approcher imparfaitement les évolutions réelles sous-jacentes.

DÉFINITIONS

A/ Activité, emploi et chômage au sens du BIT

La **population active** au sens du BIT est constituée de la population active occupée et des chômeurs.

La **population active occupée**, appelée aussi « population active ayant un emploi », comprend les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes : congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, ... Les « aides-familiaux », les militaires du contingent, ainsi que les stagiaires rémunérés font aussi partie de la population active occupée. Parmi les personnes qui ne sont pas classées dans la population active occupée, sont considérées comme **chômeur** au sens du BIT les personnes disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivant. Enfin, les **inactifs** sont les personnes qui ne sont pas classées dans la population active.

La notion d'activité au sens du BIT est différente de celle de la comptabilité nationale dans la mesure où cette dernière s'appuie sur les sources administratives pour l'emploi, comme c'est le cas pour le suivi de l'emploi dans cette publication.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte quant à lui le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Lorsqu'une tranche d'âge comporte une forte proportion d'inactifs, comme c'est le cas pour les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage est beaucoup plus élevé que la part de chômage.

Le **taux d'emploi en équivalent temps plein** est le rapport des effectifs en emploi convertis en équivalent temps plein dans leur emploi principal à la population totale.

Le **taux d'activité** (respectivement d'emploi) **sous-jacent** est égal à la moyenne arithmétique (non pondérée par la taille des différentes générations) des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé. C'est le taux d'activité (respectivement d'emploi) qu'aurait connu une classe d'âge si chaque génération qui la compose était de taille identique ; les effets de composition démographique sont ainsi neutralisés. Pour les 55-64 ans, ces effets sont particulièrement importants de 2001 à 2010 avec le passage des premières cohortes du baby-boom à ces âges, ce qui affecte fortement l'évolution du taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

Le « **halo** » du **chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres de 2008 et 2009 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

B/ Demandeurs d'emploi

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont construites à partir de fichiers administratifs qu'utilise Pôle emploi pour son activité. La répartition entre les catégories A, B ou C et les catégories D ou E s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé et conditionne la répartition entre les catégories A, B et C.

Dans les publications statistiques, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...

CHÔMEURS AU SENS DU BIT ET DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI : DES ÉVOLUTIONS DIVERGENTES EN 2010

Les différences conceptuelles entre chômage au sens du BIT et inscription à Pôle emploi

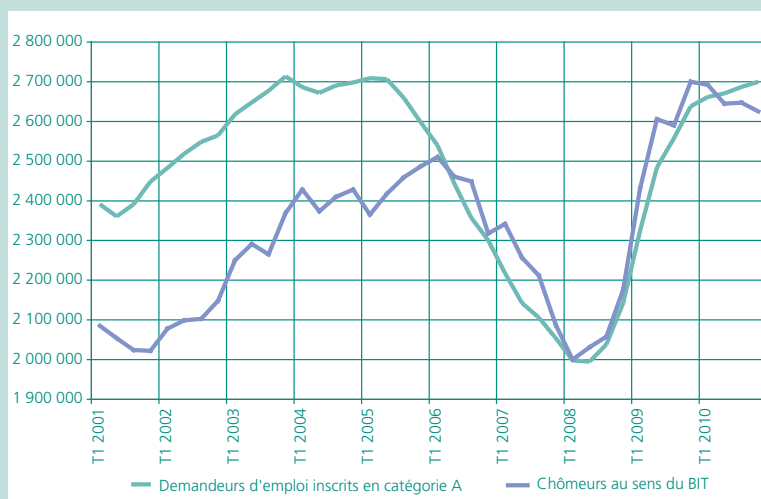
Le chômage au sens du BIT et l'inscription à Pôle emploi recouvrent deux concepts bien distincts. Le chômage au sens du BIT renvoie à une situation sur le marché du travail. Est chômeur au sens du BIT toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui vérifie les trois conditions suivantes : (i) ne pas avoir travaillé une seule heure pendant une semaine de référence ; (ii) être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; (iii) avoir recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans les trois mois. La mesure du chômage au sens du BIT repose sur les personnes interrogées dans le cadre d'une enquête statistique. En France, l'enquête Emploi, conduite par l'Insee, est la seule enquête permettant de mesurer le chômage au sens du BIT : une fois par an de 1975 à 2002, trimestriellement depuis 2003.

L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative, qui peut être affectée par des modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories [17], selon des règles juridiques portant sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sur l'exercice éventuel d'une activité réduite au cours du mois. La catégorie supposée la plus proche des chômeurs au sens du BIT est la catégorie A, pour laquelle on dispose de séries mensuelles depuis 1997. Elle regroupe les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois. Pourtant un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur selon la définition du BIT, de même qu'un chômeur au sens du BIT (1) n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. Dans le premier cas, le demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas avoir effectué de démarche active de recherche d'emploi au sens du BIT. Dans le second cas, soit le chômeur ne s'est pas inscrit à Pôle emploi, soit il est inscrit en catégorie D ou est dispensé de recherche d'emploi (2) (DRE), soit il a travaillé dans le mois sans que ce soit pendant la semaine de référence de l'enquête (il est alors inscrit en catégorie B ou C).

Enfin, les champs respectifs de l'enquête Emploi et des inscrits à Pôle emploi ne sont pas tout à fait les mêmes. L'enquête Emploi ne couvre que la population des ménages et ne prend pas en compte les personnes vivant en collectivité (cités universitaires, foyers de travailleurs...).

Graphique A • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT

Données en moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières et pour la catégorie A des jours ouvrés



Champ : France métropolitaine.

Source : STMT-Dares, Pôle emploi ; Insee.

En 2007, 2008 et 2009, les deux séries avaient évolué de manière relativement similaire (graphique A). Si en 2008, les évolutions étaient équivalentes (+88 000 pour la catégorie A et +89 000 pour le chômage BIT), en 2007 et 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A avait évolué de manière légèrement plus favorable que le nombre de chômeurs au sens du BIT (au 4^e trimestre 2007, -246 000 demandeurs d'emploi de catégorie A en un an contre -231 000 chômeurs au sens du BIT, et, en 2009, +496 000 pour la catégorie A contre +524 000 pour le chômage BIT).

À partir du premier trimestre 2010, les évolutions ont divergé : le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a continué à augmenter chaque trimestre, alors que le nombre de chômeurs BIT a diminué aux 1^{er}, 2^e et 4^e trimestres et est resté stable au 3^e. Au total, entre le 4^e trimestre 2009 et le 4^e trimestre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 62 000 alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 75 000 (soit un écart absolu de 137 000). Une divergence aussi importante n'avait pas été observée depuis l'année 2005 (3).

Sur un an, l'essentiel de la divergence récente est observé sur les hommes : pour ces derniers, l'écart absolu entre les évolutions respectives de la catégorie A et du chômage BIT est de 143 000 (graphique B). Chez les femmes en revanche, les deux séries ont augmenté dans des proportions similaires sur l'ensemble de l'année (respectivement de +50 000 et +55 000), hormis au deuxième trimestre 2010 où le nombre de chômeuses BIT a décliné, tandis que la progression du nombre d'inscrites en catégorie A s'est poursuivie (graphique C).

(1) Le fait d'être inscrit sur les listes de Pôle emploi, en renouvelant mensuellement son inscription, n'est pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT, et ne suffit donc pas pour être classé au chômage au sens du BIT.

(2) Une partie des personnes dispensées de recherche d'emploi sont classées comme étant au chômage au sens du BIT à l'enquête Emploi.

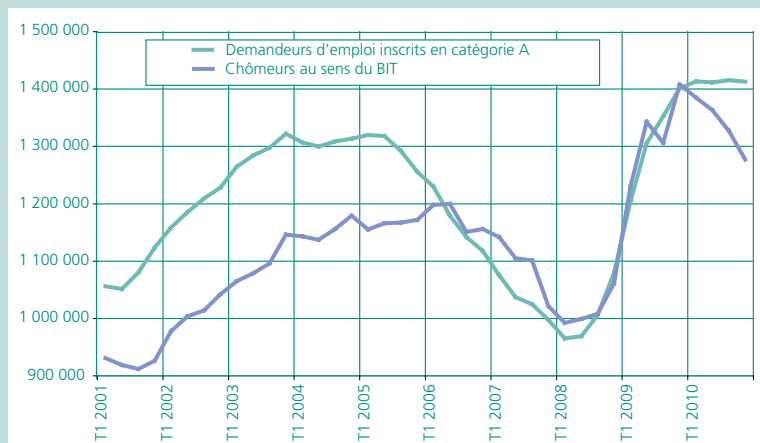
(3) En 2005, la hausse du nombre de chômeurs au sens du BIT s'était accompagnée d'une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A. Ceci s'expliquait en partie par les modifications introduites dans le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi à partir de la mi-2005 ([18] et [19]).



Graphiques B et C • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT, selon le sexe

Données en moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières et pour la catégorie A des jours ouvrés

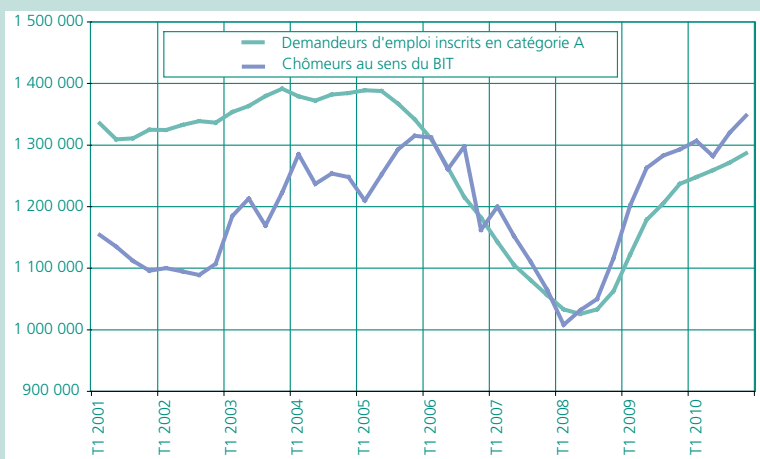
Graphique B • Hommes



Champ : France métropolitaine.

Source : STMT-Dares, Pôle emploi ; Insee.

Graphique C • Femmes



Champ : France métropolitaine.

Source : STMT-Dares, Pôle emploi ; Insee.



En 2010, pour chaque tranche d'âge, l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT a été plus favorable que celle du nombre d'inscrits en catégorie A. La divergence entre les deux séries statistiques a été très marquée chez les seniors de 50 ans ou plus. Pour ces derniers, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a connu une progression très importante sur l'année (+16 %), tandis que le nombre de chômeurs BIT a peu varié (-1 %) (graphique F). Pour les jeunes de moins de 25 ans, les évolutions ont été les mêmes (-7 %) (graphique D). Pour les 25-49 ans, les évolutions divergent sur l'année, mais faiblement (+1 % pour le nombre d'inscrits en catégorie A, -1 % pour nombre de chômeurs au sens du BIT (-1 %)) (graphique E).

Comment expliquer ces divergences d'évolution ?

La divergence d'évolution enregistrée sur l'année 2010 semble principalement tenir aux différences conceptuelles entre les deux indicateurs, même si des facteurs statistiques peuvent également contribuer à l'expliquer en partie.

Des facteurs statistiques

Les divergences d'évolution entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A peuvent s'expliquer en partie par des facteurs de nature statistique.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi est calculé à partir de données administratives exhaustives, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé avec une marge de précision inhérente aux données d'enquête. Celles-ci sont affectées d'un aléa statistique, car seul un échantillon de la population concernée est interrogé (4).

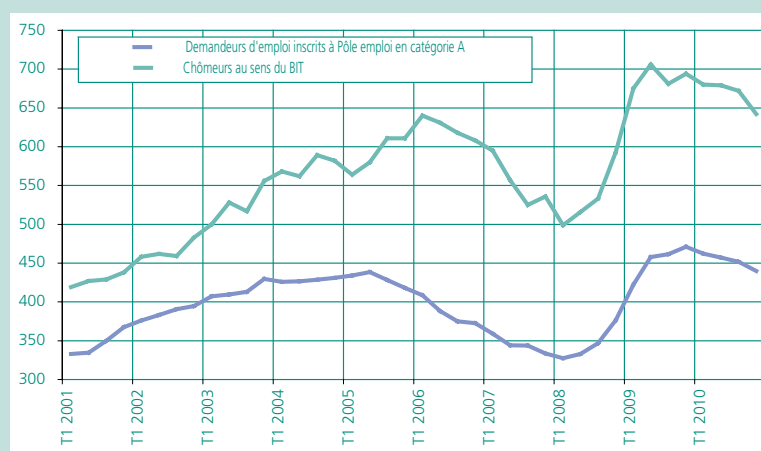
Cette marge d'incertitude augmente lorsque l'on s'intéresse à des sous-populations par sexe ou tranche d'âge. Des divergences d'évolution entre les deux séries peuvent donc être observées sur un trimestre, mais doivent finir par se résorber après quelques trimestres.

L'estimation du nombre de chômeurs au sens du BIT est susceptible d'être révisée chaque trimestre avec l'actualisation de la correction pour variations saisonnières, et chaque année avec la révision des pondérations calées sur les enquêtes annuelles de recensement. Les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont révisées annuellement avec l'actualisation de la correction pour variations saisonnières. Ces révisions de corrections saisonnières et de pondérations modifient en général peu les évolutions, en particulier sur un an.

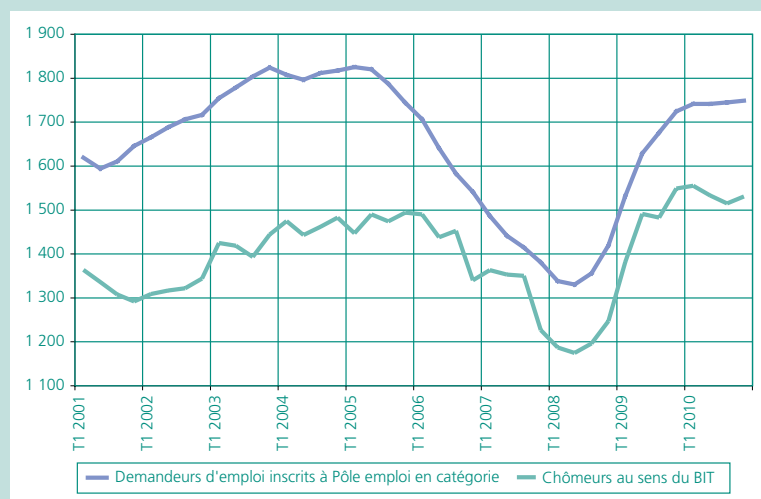
(4) Depuis le 2^e trimestre 2010, le taux de chômage en France métropolitaine, tout comme l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre, sont estimés avec une marge d'incertitude de +/- 0,3 point.

Graphiques D, E et F • **Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT**

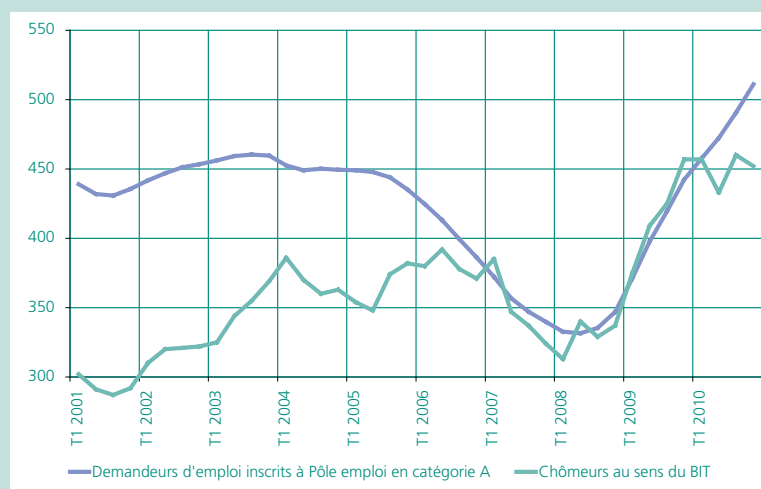
Graphique D • **Moins de 25 ans**



Graphique E • **De 25 à 49 ans**



Graphique F • **50 ans ou plus**



Champ : France métropolitaine.

Source : STMT-Dares, Pôle emploi ; Insee.



Enfin, l'âge utilisé pour le nombre de chômeurs BIT est l'âge courant à la date d'enquête, qui diffère de l'âge au 31 décembre utilisé pour les statistiques des demandeurs d'emploi.

L'importance de la divergence cumulée sur l'année 2010 entre les évolutions respectives du nombre d'inscrits en catégorie A et du nombre de chômeurs au sens du BIT suggère que les raisons statistiques ne peuvent être les seuls facteurs explicatifs.

Les réformes récentes de l'accompagnement et de l'indemnisation : des impacts différenciés

Plusieurs réformes récentes dans le domaine de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi peuvent avoir contribué à accroître à court terme les inscriptions sur les listes de demandeurs d'emploi, avec un effet moins important sur le nombre de chômeurs au sens du BIT :

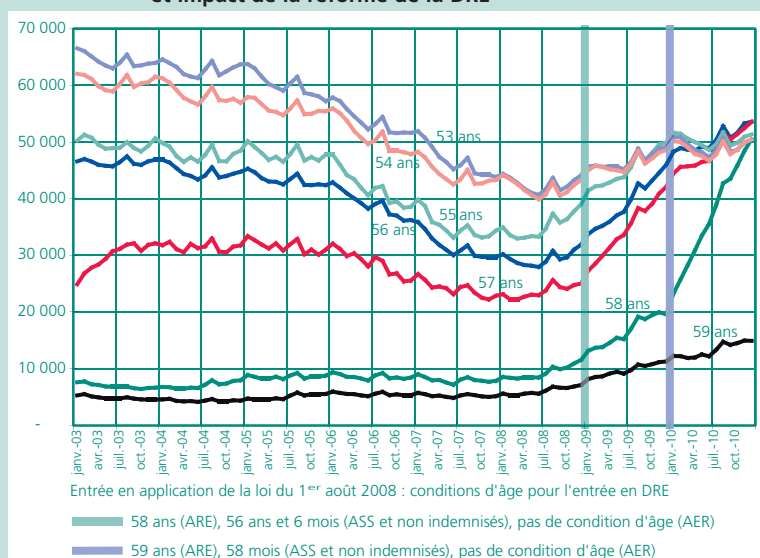
- Les possibilités d'accès à la dispense de recherche d'emploi (DRE) ont été progressivement restreintes à partir de 2009. Fin 2010, en France métropolitaine, 266 000 DRE sont indemnisables, soit 18 % de moins qu'un an auparavant (5) [20]. Une partie des personnes qui ne sont pas entrées en DRE en 2010 sont restées inscrites à Pôle emploi, contribuant à faire augmenter le nombre de seniors inscrits en catégorie A sur l'année 2010. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 57 ans a ainsi augmenté de façon très prononcée à partir de janvier 2009 (graphique G), date à laquelle l'âge minimum pour entrer en DRE a été relevé à 58 ans pour les allocataires de l'ARE et dans un contexte il est vrai de très forte dégradation conjoncturelle du marché du travail. Il en a été de même un an plus tard, lorsque cet âge est passé à 59 ans : l'augmentation du nombre d'inscrits en catégorie A ayant 58 ans s'est alors nettement accentuée. Les différences d'effectifs ont fortement diminué entre les demandeurs d'emploi des tranches d'âge touchées par la réforme de la DRE, et ceux des tranches d'âge touchées uniquement par la conjoncture. Ainsi, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 57 ans et ceux de 53 ans ou 54 ans est passé de 19 000 fin 2008 à 3 000 fin 2010. De même, fin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 58 ans est identique au nombre de demandeurs d'emploi de 53 ou 54 ans (l'écart était de 29 000 personnes fin 2009).

Cependant, à court terme, cette réforme a pu aussi affecter le chômage au sens du BIT. En effet, il est vraisemblable que le fait de rester inscrits sur les listes de Pôle emploi, au lieu de bénéficier de la DRE, conduise certaines personnes souhaitant travailler à effectuer des démarches actives de recherche qu'elles n'auraient pas accomplies dans le cas contraire (un rendez-vous avec un conseiller de Pôle emploi est considéré comme une démarche active). En faisant l'hypothèse forte que les personnes qui auraient pu bénéficier d'une DRE pourraient avoir le même comportement d'activité que les autres personnes de leur âge actuellement inscrites sur les listes de demandeurs d'emploi, on peut estimer à titre indicatif que les deux tiers du surcroît d'inscription sur les listes de Pôle emploi liés aux DRE ne se traduiraient pas par une augmentation équivalente du nombre de chômeurs au sens du BIT. Ceci contribuerait à expliquer en partie les divergences d'évolution entre les demandeurs d'emploi de catégorie A et les chômeurs au sens du BIT chez les seniors.

- La loi généralisant le rSa a prévu l'orientation privilégiée de certains bénéficiaires vers un parcours d'accompagnement professionnel via Pôle emploi ou un autre organisme de placement, ce qui peut entraîner une augmentation des inscriptions à Pôle emploi des bénéficiaires du rSa. Au 31 décembre 2010, 409 000 bénéficiaires du rSa socle (y compris socle et activité) étaient inscrits en catégorie A sur les listes de demandeurs d'emploi (6).

- La convention d'assurance chômage mise en œuvre en avril 2009 a modifié les règles d'indemnisation. En particulier, les personnes justifiant d'une durée d'affiliation comprise entre 4 et 6 mois ont désormais droit à 4 mois d'indemnisation, alors qu'ils ne percevaient rien auparavant. On estime que 150 000 personnes sont dans ce cas chaque année (7). Une partie, non quantifiable, d'entre elles, aurait pu ne pas s'inscrire sur les listes de Pôle emploi si elles n'avaient pas été indemnisées.

Graphique G • Nombre de seniors demandeurs d'emploi de catégorie A et impact de la réforme de la DRE



Concept : données brutes, âge en fin de mois
 Champ : France métropolitaine
 Source : STMT (Dares-Pôle emploi)

(5) Source : FNA sans recul

(6) Source : STMT (Dares-Pôle emploi) et CNAF, MSA, Drees.

(7) Extrapolation à partir des trois derniers trimestres 2009



Pour en savoir plus

- [1] Dares (2010) « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2009 », *Dares Analyses*, n°050, juillet.
- [2] Insee (2010) « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? », *dossier de la Note de conjoncture*, décembre.
- [3] Dares (2011) « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2010 : accélération de l'activité et poursuite des créations d'emploi dans le secteur marchand non agricole », *Dares Analyses*, n°029, avril.
- [4] Finot J. (2011) « L'emploi intérimaire au quatrième trimestre 2010 : fort redressement dans l'industrie », *Dares Indicateurs*, n°022, mars.
- [5] Insee (2011) « Fiches emploi et chômage », *Note de conjoncture*, juin.
- [6] Bahu M., 2011, « Les contrats d'aide à l'emploi en 2009 : hausse importante des entrées pour lutter contre la crise », *Dares Analyses*, n° 018, mars.
- [7] Sanchez R., 2011, « Les contrats de professionnalisation en 2010 », *Dares Analyses*, n°028, avril.
- [8] Minni C. et Pommier P., 2011, « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans », *Dares Analyses*, n° 039, mai.
- [9] Minni C. (2010) « Emploi et chômage des 50-64 ans en 2009 », *Dares Analyses*, n°039, juin.
- [10] Thélot H. (2008) « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première*, n°1207, août.
- [11] Insee, (2011) « Résultats de l'enquête Emploi au premier trimestre 2011 », *Informations rapides*, n°139, juin.
- [12] Coudin E., Thélot H. (2009) « Le halo du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première*, n°1260, octobre.
- [13] Merlier R. et Rochut J. (2011) « La dispense de recherche d'emploi en 2009 et 2010 : en baisse continue », *Dares Analyses*, n°037, mai.
- [14] Dares (2011) « Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en décembre 2010 », *Dares Indicateurs* n°046, juillet.
- [15] Aubert P. (2010) « Allongement de la durée requise pour le taux plein et âge de départ en retraite des salariés du secteur privé. Une évaluation de l'impact de la réforme des retraites de 1993 », *Documents de travail du CREST* n°2009-21.
- [16] Filatriau O. (2011) « Projections de population à l'horizon 2060 – des actifs plus nombreux et plus âgés », *Insee Première*, n°1345, avril.
- [17] Dares – Pôle emploi (2011) « Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en avril 2011 », *Dares Indicateurs* n°2011-038.
- [18] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., et Valdelièvre H. (2007), Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi 2005 à la fin 2006, *Document d'étude Dares* 128.
- [19] Debauche E., Deroyon T., et Mikol F. (2008), retour sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en 2005 et 2006, *Document d'étude Dares* 142.
- [20] Merlier R. et Rochut J. (2011) « La dispense de recherche d'emploi en 2009 et 2010 : en baisse continue », *Dares Analyses*, n°2011-037, Dares.